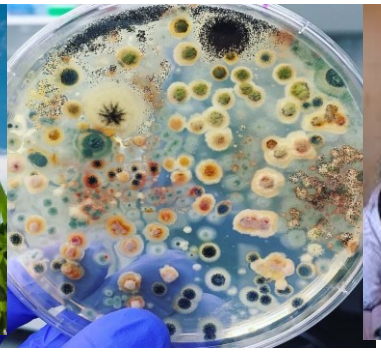
[redacted]

Stratégie Nationale de Biosécurité Niger



Version Finale


Mars 2020

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX **4**
SIGLES ET ABREVIATIONS **5**
DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS CLES **7**
INTRODUCTION **9**
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION **9**
1.1. Généralités 9
1.2. Contexte international 11
1.3. Contexte régional 11
1.4. Contexte national 12
II. METHODOLOGIE ADOPTEE **13**
2.1. Approche 13
2.2. Principales étapes 14
III. ANALYSE DE LA SITUATION BIOSECURITAIRE **14**
3.1. Sur le plan de la sécurité environnementale 14
3.2. Sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments 15
3.3. Sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle 16
IV. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU SECTEUR **18**
4.1. Les Catégories d'acteurs 18
4.1.1. Les Décideurs 18
4.1.2. Les prestataires du secteur public 19
4.1.3. Les Organisations de la Société Civile (OSC) 20
4.1.4. Les Prestataires du secteur privé 20
4.1.5. Les Partenaires techniques et financiers (PTF) 21
4.1.6. Les Bénéficiaires 21
4.2. Cartographie des parties prenantes selon leur influence et importance 21
V. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT **22**
5.1 Environnement interne 22
5.1.1. Au plan législatif et réglementaire 22
5.1.2. Au plan institutionnel 23
5.1.3. Au plan politique 24
5.2. Environnement externe 24
5.2.1. Opportunités 24
5.2.2. Menaces 25
VI. ANALYSE DES PROBLEMES ET DEFIS MAJEURS **25**
6.1. Problèmes majeurs et le problème central 25
6.1.1. Problèmes liés à l'alimentation 25
6.1.2. Problèmes liés aux capacités techniques 26
6.1.3. Problèmes liées aux ressources humaines et financières 26
6.1.4. Problèmes liés au mauvais fonctionnement des services de contrôle 26

6.1.5. Problèmes liés aux mauvais fonctionnements des structures de recherches 26
6.1.6. Problèmes économiques et financiers 26
6.2. Causes et conséquences du problème central 27
6.3. Défis majeurs à relever. 27
VII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES 27
7.1. Vision 27
7.2. Valeurs fondamentales partagées 28
7.3. Principes directeurs 28
VIII. OBJECTIFS, RESULTATS ET AXES STRATEGIQUES 28
8.1. Objectifs 28
8.1.1. Objectif global 28
8.1.2. Objectif spécifique 29
8.2. Résultats attendus 29
8.2.1. Impact 29
8.2.2. Effets globaux 29
8.2.3. Effets Spécifiques (ES) 29
8.2.4. Produits/livrables 29
8.3. Axes stratégiques 32
IX. CADRE LOGIQUE ET GESTION DES RISQUES 33
9.1. Cadre logique 33
9.2. Analyse des risques 36
9.2.1 Critères d'évaluation 36
9.2.2. Evaluation des risques 37
9.3. Mitigation des risques majeurs 38
9.4 Suivi des risques majeurs 40
X. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION 41
10.1. Dispositif de mise en œuvre 41
10.1.1. Acteurs de mise en œuvre 41
10.1.2. Instruments de mise en œuvre 41
10.1.3. Dispositif institutionnel 41
10.1.3.1. Comité Interministériel de Pilotage Biosécurité (CIPB) 41
10.1.3.2. Secrétariat Permanant Biosécurité (SPB) 42
10.1.4. Structure programmatique 42
10.1.4.1 Principes de déclinaison des programmes et projets 42
10.1.4.2. Architecture des programmes et projets opérationnels 42
10.2. Mécanismes de suivi-évaluation 44
CONCLUSION 44
BIBLIOGRAPHIE 46
ANNEXES : 48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Matrice d'analyse de l'importance et de l'influence des parties prenantes de la biosécurité. 22
Tableau 2 : Chaîne des résultats..... 30
Tableau 3 : Matrice du cadre logique..... 33
Tableau 4 : Evaluation des risques 37
Tableau 5: Mitigation des risques 39
Tableau 6 : Suivi des risques..... 40
Tableau 7 : Architecture des programmes, projets et actions majeures..... 43

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADN	Acide DésoxyriboNucléique
ANC	Autorité Nationale Compétente
ANMC	Agence Nigérienne de Normalisation, de Métrologie et de Certification
BCH	Biosafety Clearing House
BNEE	Bureau National des Evaluations Environnementales
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CRA	Centre Régional Agro-hydro-métrologique
CERMES	Centre de Recherches Médicales et Sanitaires
CESOC	Conseil Economique, Social et Culturel
CIPB	Comité Interministériel de Pilotage de la Biosécurité
CITES	Convention Internationale sur les Espèces de Faune et de Flore menacées d'Extinction
CNB	Cadre National Biosécurité
CNEDD	Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
CNESS	Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité
CNRS	Centre National de Recherches Scientifiques
CorNaBi	Correspondant National Biosécurité
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DPG	Déclaration de Politique Générale
DSS	Direction de la Sécurité Sanitaire des aliments d'origine animale et végétale
EVIAM	Enquêtes conjointes sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
HC3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
I3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
ICRISAT	Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Humides Tropicales et Semi-arides
IDH	Indice de Développement Humain
INRAN	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
IPDR	Institut Pratique de Développement Rural
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LABOCEL	Laboratoire Central de l'Elevage
LANSPEX	Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MC/PSP	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé
MDC :	Ministère du Développement Communautaire
MESUDD	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MF	Ministère des Finances
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

MISPD/CR	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OVM	Organisme Vivant Modifié
PAN/LCD/GRN	Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion de Ressources Naturelles
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PNEDD	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable;
PNUE	Programme des Nations Unis pour l'Environnement
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SNB	Stratégie Nationale de Biosécurité
SNRA	Système National de Recherche Agronomique
SPB	Secrétariat Permanant Biosécurité
UAM	Université Abdou Moumouni
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS CLES

OVM: "organisme vivant modifié" s'entend de tout organisme vivant possédant une combinaison de matériel génétique inédite obtenue par recours à la biotechnologie moderne.

Biosécurité: c'est une approche stratégique intégrée qui englobe le cadre des politiques et le cadre réglementaire (y compris les instruments et les activités) pour analyser et gérer les risques pesant sur la vie et la santé des personnes, des animaux et des plantes et les risques associés pour l'environnement. Elle englobe la sécurité sanitaire des aliments, les zoonoses, l'introduction d'organismes nuisibles et de maladies animales et végétales, la propagation d'organismes vivants modifiés (OVM) et de leurs produits (par exemple des organismes génétiquement modifiés, ou OGM) et l'introduction et la gestion des espèces exotiques envahissantes (FAO, 2007).

Biosécurité selon le protocole de Cartagena: C'est l'ensemble des mesures envisagées afin de faire face aux risques biotechnologiques éventuels.

Biosécurité selon le CNESS: Englobe la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Biodiversité/Diversité biologique: Selon le texte de la convention sur la diversité biologique, la biodiversité est définie comme la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris entre autres les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre celles-ci ainsi que celle des écosystèmes.

Biotechnologie: C'est l'utilisation des propriétés des organismes vivants pour la production des matières et services au profit de l'humanité (FAO 2001).

Protocole de Cartagena : instrument juridique international sur la biosécurité portant le nom d'une ville colombienne où a eu lieu en février 1999 la première réunion extraordinaire des parties visant l'adoption dudit protocole.

Génie Génétique ou Ingénierie Génétique : ensemble de techniques relevant de la biologie moléculaire et dont l'objet consiste à utiliser, reproduire, ou modifier le génome des êtres vivants afin d'en modifier le génotype et donc le phénotype. Cette technologie, qui a été rendue possible à partir de 1970 grâce à la découverte des enzymes de restriction et de modification des acides nucléiques, permet de nos jours de créer des OGM, de diagnostiquer des maladies génétiques, de déterminer la carte génétique des êtres vivants et de traiter des maladies génétiques par la thérapie génique, entre autres aboutissements.

Risques : le risque vient du mot latin *risicu*s qui signifie danger, préjudice ou inconvénient plus ou moins prévisible. En biosécurité, le risque est défini comme la probabilité qu'un organisme génétiquement modifié introduit dans l'environnement soit susceptible de provoquer des dommages sur cet environnement et puisse être considéré comme incluant deux facteurs : la conséquence d'un évènement particulier ; la probabilité de survenance de l'événement. **Evaluation des risques à base scientifique** : comprend : l´identification et la caractérisation des dangers; l´évaluation de l´exposition et la caractérisation des risques.

Gestion des risques : processus distinct de leur évaluation, consiste à mettre en balance les différentes politiques en tenant compte des conclusions de l´évaluation des risques et d´autres facteurs importants pour la protection de la santé publique et de l´environnement et la promotion des pratiques commerciales et à choisir au besoin les mesures appropriées de prévention et de contrôle.

Communication des risques : est un échange interactif, d´informations et opinions sur les risques, les facteurs liés aux risques et leur perception, entre les responsables des évaluations et de la gestion, le public et les commerçants. elle s'effectue tout au long du processus d´analyse des risques.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la gestion de la diversité biologique au plan mondial demeure une problématique réelle dans un environnement caractérisé par plusieurs menaces à savoir la sécheresse, les changements et variabilités climatiques, les pressions anthropiques et le développement des technologies dont le génie génétique. Face à ces menaces qui pèsent sur l'environnement en général, et sur la diversité biologique en particulier, plusieurs traités multilatéraux ayant trait à l'environnement sur des sujets variés ont été conclus, parmi lesquels le protocole de Cartagena consacré à la biodiversité.

Depuis la ratification de ce protocole, le Niger a consacré d'énormes efforts pour concilier le développement et la protection de la biodiversité. Parmi ces efforts, on peut retenir entre autres:

- La recherche d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte où les conditions climatiques sont défavorables ;
- La recherche de la gestion rationnelle des ressources naturelles en relation avec le dividende démographique et des modes d'exploitation plus respectueux de l'environnement ;
- La recherche d'une sécurité sanitaire des aliments dans un contexte de globalisation et de recherche effrénée de profit.

Dans un Pays où le changement climatique et la croissance démographique ralentissent les progrès en matière de sécurité alimentaire, le recours aux technologies telles que les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) s'avère nécessaire. C'est pourquoi, conscient des avantages de la biotechnologie et des enjeux des OGM dans les stratégies de développement, le Niger, à travers le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS), propose de revisiter le concept de la biosécurité de manière à ce qu'il ne soit pas perçu uniquement sous l'angle de prévention des risques biotechnologiques.

Ainsi, au-delà des risques biotechnologiques liés à l'introduction ou à la production des OGM, la biosécurité doit s'occuper de la prévention de champ de risques multiples, notamment, les risques liés au non-respect des normes, les risques liés au non-respect des limites maximales des résidus de pesticides et des contaminants alimentaires et les risques liés à l'introduction des aliments et des produits chimiques potentiellement dangereux.

C'est dans ce cadre que le CNESS s'est donné pour mission, avec l'appui de l'Agence de développement de l'Union Africaine (NEPAD), de pousser la réflexion sur la base d'un programme de travail commun afin d'intégrer les préoccupations alimentaires majeures des populations nigériennes en particulier et africaines en général, pour assurer la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ainsi, **dans le cadre de cette SNB, la « Biosécurité**, englobe à la fois la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire et nutritionnelle".

C'est dans ce cadre qu'il convient de situer la présente initiative d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Biosécurité (SNB) au Niger.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Généralités

Situé sur la marge sud du Sahara et au cœur du Sahel Ouest Africain, le Niger est un pays enclavé d'une superficie de 1 267 000 Km2. Il est limité à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad, et au Nord par l'Algérie et la Libye.

Ses frontières les plus proches de la mer sont éloignées de 700 km du golfe de Guinée, 1900 km de la côte atlantique ouest et 1200 km de la Méditerranée. Le désert du Sahara occupe les ¾ du pays.

Le Niger est aussi une immense pénéplaine, au relief peu contrasté, et dont l'altitude moyenne varie de 200 à 500 m du sud-ouest vers le nord-est, à l'exception des massifs de l'Aïr au sud avec des sommets pouvant atteindre 2000 m d'altitude; et les hauts plateaux du Djado au nord-est, culminant à 1000 m.

Le climat est de type semi-aride, caractérisé par une longue saison sèche de huit mois (octobre à mai), et une courte saison des pluies qui dure trois ou quatre mois (juin à septembre). Il existe une très forte variabilité pluviométrique, avec un cumul annuel compris entre moins de 100 mm et 700-800 mm.

La population du Niger est estimée à près de 21 millions d'habitants en 2019. Elle a passé de 11 060 291 habitants en 2001 à 17 138 707 habitants en 2012 avec un taux de croissance moyen annuel de 3,9% selon les données du RGPH 2012.

La population est rurale à plus de 76%. Le secteur agro-sylvo-pastoral représente la principale source d'activités économiques du pays. Il occupe plus de 80% de la population active. Sur la période 2011-2015, sa contribution à l'économie nationale est estimée en moyenne à 37,02% du Produit Intérieur Brut (PIB). L'agriculture nigérienne est essentiellement pluviale.

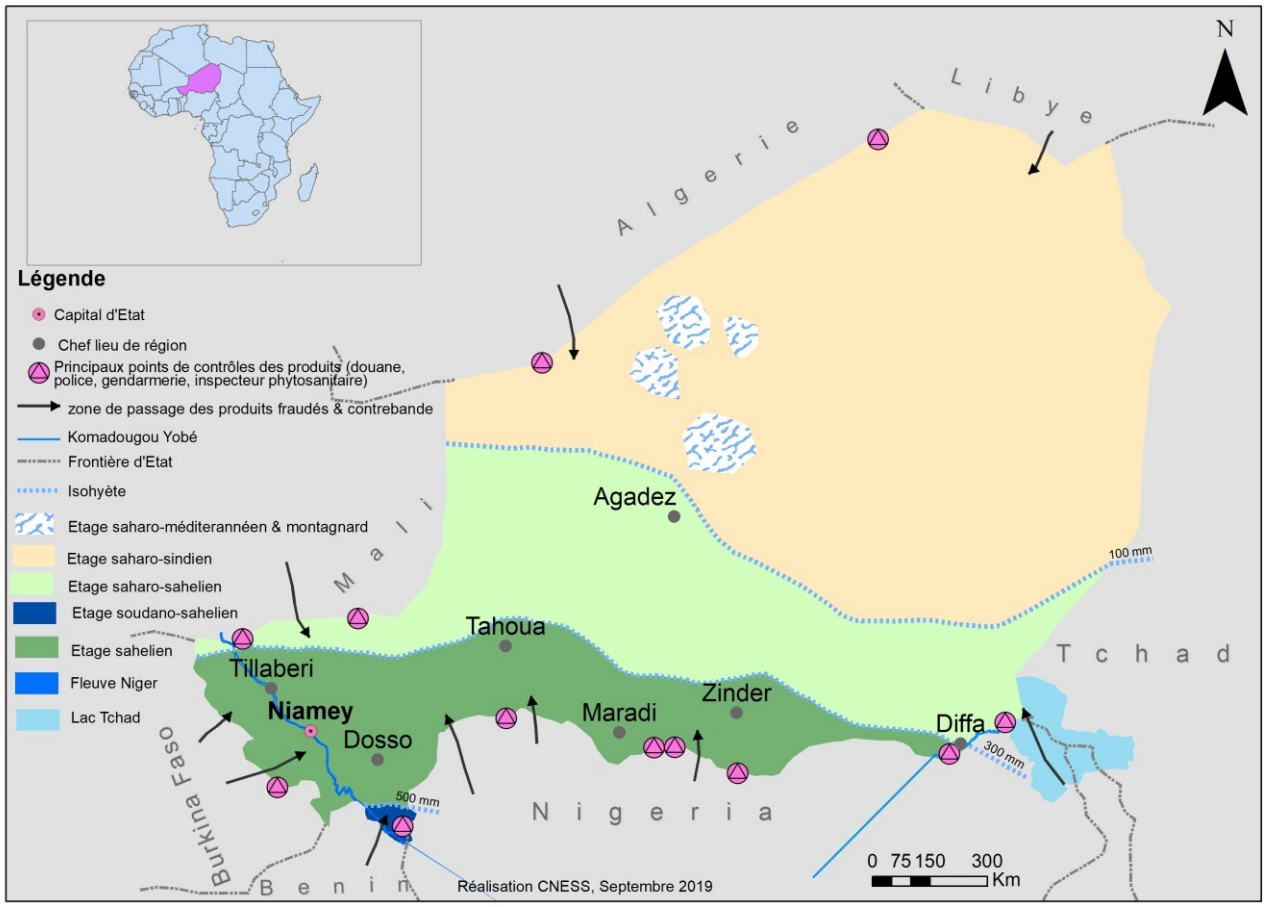


Figure 1: Carte du Niger/principaux postes de contrôle

1.2. Contexte international

La Convention sur la Diversité Biologique est un des produits de la conférence mondiale sur l'Environnement et le développement tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro au Brésil. Elle a été signée le 11 juin 1992 et est entrée en vigueur le 24 mars 1994. Elle compte aujourd'hui plus de 196 parties contractantes. Le Niger l'a signée et ratifiée respectivement le 11 juin 1992 et le 25 juillet 1995. Cette convention vise à développer une coopération internationale entre les Etats, les organisations internationales et les secteurs privés aux fins d'assurer une meilleure conservation de la diversité biologique et une utilisation durable des ressources naturelles ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Cette convention a également pour vocation de permettre le développement des ressources financières tirées de l'exploitation des richesses de la nature.

La prévention des risques biotechnologiques est l'un des défis auxquels s'attaque la Convention sur la Diversité Biologique. Ce concept a trait à la nécessité de protéger la santé humaine, animale et l'environnement, contre les effets potentiellement défavorables des produits liés aux biotechnologies. En même temps, la biotechnologie moderne est réputée avoir un énorme potentiel qui peut promouvoir le bien-être de l'humanité, en apportant notamment des solutions aux besoins urgents, en matière d'alimentation, d'agriculture et de soins de la santé.

La Convention sur la Diversité Biologique reconnaît clairement ces deux facettes de la biotechnologie moderne. D'une part, elle donne accès aux technologies, incluant la biotechnologie, nécessaires à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi qu'au transfert de celles-ci. D'autre part, certaines dispositions de la Convention visent à établir les procédures appropriées, en vue d'améliorer la sécurité en matière de biotechnologie, conformément à l'objectif général de la Convention sur la biodiversité, compte tenu également des risques pour la santé humaine et animale. En effet, l'article 8 (g) traite des mesures que les Parties devraient prendre à l'échelon national tandis que l'article 19, paragraphe 3, indique la voie à suivre quant à l'élaboration d'un instrument international ayant force obligatoire destiné à régler la question de la prévention des risques biotechnologiques.

Au niveau du continent Africain, une plateforme des régulateurs africains de biosécurité a été mise en place sous l'égide du NEPAD (Agence de Développement de l'Union Africaine) en 2019. Plusieurs institutions internationales telles que le PNUE et la FAO pour le système des nations unies, s'intéressent davantage à la question de la biosécurité.

1.3. Contexte régional

Au plan régional, des initiatives ont été développées notamment par l'UEMOA, la CEDEAO et le NEPAD, respectivement en 2007, 2009 et 2018, en vue de renforcer les capacités des pays membres à prendre des mesures pour atténuer ou éviter les effets néfastes provenant de l'utilisation des produits de la biotechnologie moderne. C'est ainsi que l'UEMOA a développé et dispensé plusieurs modules de formation dans le domaine. Aussi, le règlement régional n°03/2017/CM/UEMOA de biosécurité en Afrique de l'Ouest a été adopté par les ministres en charge du domaine.

Depuis la signature du protocole de Cartagena, plusieurs pays l'ont ratifié et procèdent à la mise en œuvre des reformes.

1.4. Contexte national

Le Niger a adhéré ou ratifié plus de 34 conventions et accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement. Parmi ces textes internationaux, figurent en bonne place la convention sur la Diversité Biologique et le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques communément appelé protocole sur la biosécurité.

Dans le domaine de la biosécurité, le Niger est confronté à plusieurs défis et contraintes liés :

- Au développement des systèmes de production agricole ;
- A la surveillance et à la conservation de la diversité biologique ;
- Aux menaces multiformes sur les ressources (actions anthropiques, sécheresse, désertification, inondations, érosion physique, érosion génétique, attaques parasitaires, baisse de la fertilité des sols, pollutions chimique et biologique etc.);
- A l'existence de plusieurs structures de gestion et de contrôle de la biotechnologie qui sont sous équipées et peu opérationnelles ;
- A l'élaboration et à l'adoption de plusieurs textes législatifs et règlementaires, mais qui dans la majorité sont peu appliqués.

La protection de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, constitue un des axes prioritaires du gouvernement du Niger. Ainsi, pour gérer harmonieusement ses ressources naturelles, le Niger a signé et ratifié respectivement le 24 mai 2000 et le 30 septembre 2004 le protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques.

La mise en œuvre de ce protocole contribue à une meilleure sécurité alimentaire, conformément au document stratégique du Niger en matière de développement économique et social (PDES 2017- 2021).

Par ailleurs, le Niger a mis en place son Cadre National de Biosécurité avec l'appui financier du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) depuis 2005.

Un projet de loi sur les principes fondamentaux en matière de prévention des risques biotechnologiques au Niger a été également élaboré, et adopté en 2019.

Aussi, le Niger participe activement aux différents travaux entrepris dans le cadre du protocole de Cartagena à travers entre autres les groupes spécifiques mis en place par le secrétariat de la convention sur la diversité biologique.

L'état des lieux en matière de biotechnologie et de biosécurité au Niger révèle plusieurs insuffisances malgré l'existence de textes dans plusieurs domaines connexes à la biotechnologie. Le Niger fait face à plusieurs défis, notamment celui lié à la sécurité alimentaire qui lui impose l'importation des produits alimentaires transformés et l'utilisation de l'aide alimentaire sous diverses formes. Le pays est également confronté au défi de la modernisation du secteur agricole. En guise de solution, les producteurs et chercheurs font le plus souvent recours aux semences améliorées, aux engrais chimiques, aux pesticides et autres plantes exotiques.

Pour que le progrès biotechnologique soit utile à l'homme et à,l'environnement, il est nécessaire de mettre en place un dispositif technique et règlementaire, permettant d'encadrer les acteurs et de les accompagner afin de protéger les consommateurs.

En plus de ces actions entreprises au niveau national pour la mise en œuvre du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, le Niger veut prendre en charge de manière holistique la question de la biosécurité et ainsi, faciliter la mise en œuvre synergique des différentes politiques sectorielles dans le domaine, en vue d'augmenter l'efficacité et l'efficience de la lutte contre l'insécurité aux plans environnemental, sanitaire, alimentaire et nutritionnel.

Ainsi, le Niger veut se doter d'une stratégie globale qui prend en compte toutes les sortes de pollutions, notamment, physiques, chimiques et biologiques et constitue un cadre unique de gestion de la biosécurité favorisant des interventions coordonnées et éviter le double emploi.

Cette approche novatrice du Niger est soutenue par l'Union Africaine qui attend à ce que cette expérience soit une référence qui pourrait servir à tout le continent Africain.

La présente Stratégie Nationale de Biosécurité (SNB) prône donc une approche intégrée de la biosécurité en tant que concept global ayant une importance directe sur les attentes des consommateurs concernant l'innocuité de l'offre alimentaire, la prévention et la maîtrise des problèmes de santé publique.

II. MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

2.1. Approche

L'élaboration de la Stratégie Nationale de Biosécurité (SNB) a été conduite selon une démarche méthodologique qui est participative, consensuelle, itérative et inclusive. En outre, elle a adopté l'approche Gestion Axée sur les Résultats, conformément à la Loi N°2011-20 du 8/8/2011 déterminant l'organisation générale de l'Administration civile de l'Etat et fixant ses missions qui stipule que:

- Article 9 « l'Administration civile de l'Etat fonctionne selon les règles de la performance et de la gestion axée sur les résultats ».
- Article 34 « Afin d'assurer la transparence et promouvoir la gestion axée sur les résultats, la mise en œuvre des programmes et projets de développement se fait en référence aux cadres logiques qui déterminent les résultats attendus au moyens d'indicateurs clairement énoncés. Ces éléments constituent la référence de base pour l'appréciation de leurs performances ».

La SNB Niger a été réalisée sur la base du guide méthodologique d'élaboration des cadres stratégiques sectoriels, élaboré par le Ministère du Plan en 2018. Elle est en parfaite cohérence avec les documents stratégiques supérieurs de référence notamment : la SDDCI Niger 2035, le PDES 2017-2021.

Le diagnostic stratégique a été réalisé sur la base d'une combinaison harmonieuse de trois méthodes d'analyse conformément au guide méthodologique et au PDES. Il s'agit de :

- l'analyse des parties prenantes, pour évaluer leurs préoccupations (attentes, problèmes, craintes, importance, influence, forme de participation et type de partie prenante, etc.) ;

- l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour apprécier l'environnement interne et l'environnement externe de mise en œuvre de la SNB ;
- l'analyse des relations de cause à effet pour les problèmes majeurs et de moyens à fins pour les objectifs et ce, conformément à l'approche Gestion axée sur les résultats, qui précise que la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation doivent être axés sur les résultats. Cette méthode a été appliquée au Niger depuis 2005 pour élaborer les différents Plans stratégiques nationaux et leurs documents opérationnels qui servent de référence aux documents de planification sectorielle.

2.2. Principales étapes

L'élaboration de la SNB a été conduite selon les étapes suivantes qui sont contenues dans la feuille de route: (i) la mise en place du comité de pilotage du processus et celui des points focaux à travers un atelier de lancement des activités, (ii) la formation des points focaux sur les méthodes d'analyses stratégiques, (iii) la collecte des données secondaires, (iv) l'organisation de trois (3) ateliers d'analyses stratégiques pour les domaines de la sécurité environnementale, de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (v) l'organisation sous forme de retraite à Dosso d'un atelier fédérateur d'analyse stratégique, (vi) la rédaction du Draft zéro (00) de la stratégie biosécurité Niger, (vii) l'organisation de la première réunion du Comité de Pilotage, (viii) la prise en compte des observations du Comité de Pilotage, (ix) l'organisation des ateliers d'enrichissement en région en axes 1et 2, en deux équipes, (x) l'élaboration du document provisoire de la SNB, (xi) l'organisation de la deuxième réunion du Comité de Pilotage, (xii) la prise en compte des observations du comité de Pilotage, (xiii) l'organisation de l'atelier national de validation (xiv) et la finalisation de la SNB.

III. ANALYSE DE LA SITUATION BIOSECURITAIRE

3.1. Sur le plan de la sécurité environnementale

La situation environnementale au Niger se caractérise par le déboisement, la diminution de la biomasse et de la biodiversité animale et végétale. Cela se traduit par une réduction des zones naturelles et notamment forestières sous l'effet de l'avancée du front de culture.

La situation environnementale est aussi marquée par une dégradation des terres, l'érosion /alluvionnement, l'ensablement des cours d'eau, des terres de culture et de l'habitat. Cette situation a pour conséquences l'ouverture de terres marginales sans potentialités suffisantes, la dégradation des sols et la perte de fertilité, l'abandon des espaces devenus improductifs.

Sur le plan hydrographique, l'envahissement du fleuve par la jacinthe d'eau et autres végétaux aquatiques envahissants entraine un déséquilibre écologique qui menace différents cours d'eau permanents, notamment le fleuve Niger. Ce qui se traduit par certaines nuisances pour certaines activités ou mises en valeur particulière de ces cours d'eau.
En outre, la prolifération d'espèces végétales inutilisables par le bétail et la population comme le Sida cordifolia et Zonia sp, entraine la perturbation et la modification des écosystèmes ainsi que la diminution de la biodiversité.

Comme autres préoccupations environnementales, on note la prolifération des déchets domestiques, l'insalubrité des quartiers spontanés de certaines villes (difficulté d'assainissement

du milieu, multiplication des sources de maladie). Il faut également relever le problème particulier des emballages de plastique qui polluent l'environnement.

Enfin les autres problèmes environnementaux ont pour nom : la pollution du sol (du fait des difficultés d'évacuation par manque d'un système efficace de collecte et de transport des déchets, de l'absence de sites correctement aménagés pour le traitement sécuritaire des déchets), la pollution des eaux de surface et souterraines, la pollution atmosphérique (au CO2 et aux produits chimiques) et la pollution de la biodiversité à travers la production ou l'introduction d'organismes animaux, végétaux, ou OGM présentant des risques pour la santé humaine.

3.2. Sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments

Sur le plan législatif, le droit à une alimentation saine et suffisante fait partie des droits fondamentaux de la personne humaine, consacrés par la Constitution du Niger du 25 Novembre 2010 qui stipule en son article 12 que: « Chacun a droit à la vie, à la santé, à l'intégrité physique et morale, à une alimentation saine et suffisante, à l'eau potable, à l'éducation et à l'instruction dans les conditions définies par la loi. L'Etat assure à chacun la satisfaction des besoins et services ainsi qu'un plein épanouissement. Chacun a droit à la liberté et à la sécurité dans les conditions définies par la loi ».

Le domaine de la sécurité sanitaire des aliments est aussi encadré par plusieurs textes règlementaires (politiques, Stratégies...), qui malheureusement n'ont ni été vulgarisés, ni été diffusés encore moins mis en œuvre dans la majeure partie des cas.

L'imputation du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments est partagée entre plusieurs Ministères (Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministère de la Santé, Ministère du Commerce, Ministère de l'industrie et Ministère de l'Intérieur). Les rôles et les responsabilités des structures de contrôle rattachées à ces ministères sont néanmoins très différents sur le terrain. Il en est de même en termes de compétences et de moyens dont disposent ces structures.

Ces structures de contrôle des aliments au Niger sont représentées au niveau Central, à titre d'exemples: par la Direction de la Sécurité Sanitaire des aliments d'origines animales et végétales (DSS) et la Direction de la Règlementation Phytosanitaire et du Suivi Environnemental de la Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV) logées au ministère de l'Agriculture et de l'Elevage; la Direction de la Santé Publique au ministère de la Santé; l'Agence Nigérien de Normalisation de Métrologie et de certification (ANMC) au Ministère de l'Industrie ; la Direction du Commerce Intérieur au Ministère du Commerce; et les différentes Divisions d'Inspection.

Au niveau des huit (08) régions administratives, ces structures sont représentées par des Services de contrôle des aliments placés respectivement chacun en ce qui le concerne sous un service rattaché la Direction régionale correspondante. Ces services sont représentés au niveau départemental et au niveau communal par des postes de contrôle.

Les contrôles zoo sanitaires et phytosanitaires à l'importation et à l'exportation sont effectués au niveau des Postes de Contrôle Frontaliers par des Inspecteurs Vétérinaires et des Inspecteurs Phytosanitaires.

Pour la normalisation, le service technique en charge de la définition et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de normalisation est la Direction de la Normalisation de la Promotion de la Qualité et de la Métrologie (DNPQM). Pour l'élaboration des projets des normes proposées par le CNN, huit (8) Comités Techniques de Normalisation ont été mis en place par arrêté du Ministre en charge de la Normalisation (MI) selon les secteurs d'activités dont: le CTN sur les produits agro-alimentaires ; le CTN sur l'eau et environnement ; le CTN sur les produits chimiques ; le CTN sur les normes générales et fondamentales … etc.

Depuis juillet 2019 une nouvelle structure dénommée Agence Nigérienne de Normalisation, de Métrologie et de Certification (ANMC) est créée par décret N°2019-409 /PRN/MI du 26 juillet 2019. L'ANMC a pour missions l'élaboration des normes, le suivi des mesures, le contrôle des instruments de mesure règlementés et l'évaluation de la conformité des produits.

A côté de ces principaux services et du comité technique, d'autres structures officielles procèdent à un contrôle plus général (Douanes, Police des frontières.) ou appuient les services de contrôle (FDS, Comités de veille).

Il existe aussi des services officiels chargés du contrôle qui disposent de pouvoir de répression (Police Sanitaire, Police économique) et qui sont assistés par des laboratoires et des services spécialisés tels que LANSPEX, IRI, LABOCEL, etc.

A côté de ces services officiels de contrôle et de répression, des points focaux existent également dans tous les secteurs concernés.

Il y'a aussi le contrôle citoyen à travers les organisations de la société civile nigérienne.

Les facteurs qui minent la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de sécurité sanitaire des aliments sont nombreux et concernent plusieurs domaines (Aliments Industriels [local ou importation], Aliments d'origine animale ou végétale, les services de contrôle [commerce, contrôle phytosanitaire , douane, santé publique], etc).

Parmi ces facteurs on peut citer entre autres :

- les services de contrôles qui ne sont pas suffisamment dotés en ressources humaines, financières et matérielles,
- le manque de veille sur les conventions et accords,
- l'ignorance des populations,
- la faible communication des pouvoirs publics sur les questions de sécurité sanitaire des aliments,
- la corruption et passe droits,
- la porosité des frontières.

Actuellement au Niger, seules les industries agroalimentaires certifiées (ISO) mettent réellement en œuvre des mesures de protection pour la sécurité sanitaire des produits.

3.3. Sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

L'analyse des tendances de l'insécurité alimentaire est faite à partir des données des enquêtes conjointes sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages (EVIAM) au niveau national.

Les résultats de cette analyse sur la période 2010-2018 montre une tendance globale (linéaire) à l'augmentation de la proportion des personnes en sécurité alimentaire, donc une diminution de l'insécurité alimentaire dans son ensemble, en particulier pour les formes modérée et sévère en tendance linéaire, même s'il y a des variations d'une année à une autre.

On note en effet une régression du taux des personnes en sécurité alimentaire de 56% en 2010 à 31,2% en 2013, suivie d'une augmentation pour atteindre 61,8% en 2015. Pour les taux d'insécurité alimentaire modéré, on observe une tendance à la baisse des proportions des personnes qui passent de 25,8% en 2011 à 9,8% en 2018.

Pour rappel, en 2005, le nombre de nigériens souffrant de pénurie alimentaire sévère était estimé à 3,2 millions, parmi lesquels plus de 800,000 atteignaient un seuil critique de précarité alimentaire (SAP et USAID FEWSNET 2005). En 2009, le déficit de production céréalière cumulé avec deux déficits fourragers consécutifs (31% des besoins en 2008 et 67% en 2009) a entraîné une crise alimentaire qui a affecté 7,1 millions de personnes dont 3,3 millions de manière sévère (SAP, 2010).

Les départements à vulnérabilité récurrentes sont : Banibangou, Bankilaré, Téra, Ouallam, Aballa et Ayerou (région de Tillabéri) ; Abalak, Keita, Bouza, Tchintabaraden, (Région de Tahoua) ; Bosso et N'Guinguimi (Région de Diffa) ; Falmey, Loga, Nord Dogondoutchi (Région de Dosso) ; Tchirozérine et Bilma (Région d'Agadez) ; Tesker, Tanout, Belbédji, (Région de Zinder); Dakoro, Bermo (Région de Maradi) et les zones périphériques de Niamey.

En ce qui concerne la situation nutritionnelle, l'appréciation est faite en utilisant l'évolution des indicateurs nutritionnels des cibles de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) à l'horizon 2025.

Au niveau national, les résultats d'enquêtes nutritionnelles montrent en effet des prévalences élevées de diverses formes de sous-nutrition. La malnutrition aiguë globale chez les 6-59 mois est restée constamment au-dessus du seuil d'alerte de l'OMS (de 10%) depuis plus de 10 ans, atteignant ou dépassant parfois le seuil d'urgence de 15%.

Ce taux est beaucoup plus préoccupant pour la tranche d'âge 6-23 mois qui enregistre constamment un niveau supérieur à 20%. La malnutrition chronique ou retard de croissance (enfant de petite taille par rapport à son âge) affecte 47% des enfants nigériens, soit près d'un enfant sur deux en 2018 et est restée au cours des dernières années au-dessus du seuil critique de 40%. L'insuffisance pondérale est à des niveaux supérieurs au seuil critique de 30% de l'OMS, même si la tendance au cours des 18 dernières années est à la baisse, allant de 43,6% en 2000 à 37,1% en 2018. Le surpoids des enfants ne constitue pas encore un problème majeur avec un taux < 5%.

Les carences en micronutriments sont un défi nutritionnel majeur pour le Niger. Elles sont dominées par l'anémie nutritionnelle (plus de 70% chez les enfants et plus de 40% chez les femmes), la carence en vitamine A et les troubles dus à la carence en iode (TCI) (60% des ménages ne consommaient pas de sel suffisamment iodé).

Les données des EDSN (2006 et 2012) montrent une baisse nette du taux d'enfants nés avec moins de 2,5 kg, de 21% en 2006 à 12% en 2012.

Le surpoids/obésité des femmes (IMC ≥ 25,0) montre une tendance globale à l'augmentation allant de 12,9% en 2006 à 17,8% en 2012. L'augmentation du surpoids/obésité s'accompagne souvent de conséquences morbides associées à l'obésité, notamment un risque plus accru des maladies non transmissibles (MNT) telles que l'hypertension, le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains cancers.

IV. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU SECTEUR

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Biosécurité (SNB) pour le Niger va impliquer plusieurs catégories d'acteurs directement ou indirectement concernés par la question. Il s'agit notamment des décideurs, des prestataires de services publics, des organisations de la société civile, des prestataires du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et des bénéficiaires. L'interaction positive de tous ces acteurs permettra d'atteindre les objectifs de la SNB.

4.1. Les Catégories d'acteurs

4.1.1. Les Décideurs

Ce sont les institutions et administrations publiques de haut niveau qui décident de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Biosécurité. Il s'agit ici de l'Assemblée Nationale, de la Primature, des Ministères techniques dont entre autres (Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESSUD), Ministère de la Santé Publique (MSP), Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL), Ministère du Commerce (MC), Ministère de l'Hydraulique Assainissement (MHA), Ministère des finances, Ministère du Plan, Ministère de Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, Ministère de l'Industrie), du Conseil Economique, Social et Culturel, du Haut-Commissariat à l'initiative 3N[1], des Conseils régionaux et communaux. L'attente fondamentale de ces institutions vis-à-vis de la Stratégie Nationale de la Biosécurité est sa cohérence avec le Plan de Développement Economique et Social et les accords internationaux en matière de biosécurité. Au niveau des décideurs, l'analyse révèle une faible maîtrise des technologies émergentes, une lenteur dans l'adoption des textes législatifs et réglementaires en la matière et une insuffisance des textes d'application de la loi 98-056 portant sur la gestion de l'Environnement.

1. **L'Assemblée Nationale** est l'institution chargée de la législation et du contrôle de l'action gouvernementale. En matière de Biosécurité, elle aura comme principal rôle l'adoption des lois garantissant aux populations la Sécurité Environnementale, la Sécurité Sanitaire des Aliments et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Elle veillera également au contrôle de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Biosécurité.

 Les principales attentes du parlement vis-à-vis de la SNB sont d'assurer la protection des populations vis-à-vis des risques biosécuritaires, de contribuer à la prise en compte des préoccupations des populations, d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et la santé des populations.

[1] 3N : Les Nigériens Nourrissent les Nigériens

Cependant, le diagnostic révèle un faible niveau de connaissance des enjeux de la biosécurité au niveau du parlement.

2. **Le Haut-commissariat à l'Initiative 3N (HCI3N**). Rattaché à la Présidence de la République du Niger, le HCI3N est une administration de mission, dirigée par un Haut-commissaire qui a rang de Ministre. Il a la charge de conduire et de coordonner les politiques du développement rural au Niger. Son rôle dans la SNB sera essentiellement de faciliter la prise en compte de la biosécurité dans les politiques du développement.

3. **La Primature.** Elle s'attend à ce que la SNB soit en cohérence avec la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG), le plan de développement économique et social (PDES) et les accords internationaux. Elle s'attend aussi à ce que la SNB contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale, ainsi que celle de la sécurité sanitaire des aliments. Les principales craintes de cette institution sont: la fréquence des crises alimentaires et nutritionnelles, la prolifération des maladies d'origine alimentaire, la faible mobilisation des ressources et l'absence de synergie entre les différentes structures pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de Biosécurité.

4. **Les Ministères techniques**. Il s'agit principalement des Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Hydraulique, de l'Environnement, du Commerce, de l'Industrie, de la Santé, de la Protection Sociale, de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, etc. Ce sont les institutions de mise en œuvre des interventions en matière de Sécurité Environnementale, de Sécurité Sanitaire des Aliments et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Ils s'attendent à ce que la SNB contribue à améliorer la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, la protection et gestion durable de l'environnement, ainsi que la santé humaine et animale.

5. **Le Conseil Économique, Social et Culturel (CESOC) :** Il a pour mission fondamentale, d'assister le Président de la République et l'Assemblée Nationale sur les questions économiques, sociales et culturelles. Il donne son avis sur les questions qui lui sont soumises par ces deux Institutions. Il est compétent pour examiner les projets et propositions de loi à caractère économique, social et culturel, à l'exclusion des lois de finances.

 En matière de Biosécurité, le rôle du CESOC est d'assister le Président de la République et l'Assemblée Nationale dans l'examen des lois régissant la Sécurité Environnementale, la Sécurité Sanitaire des Aliments et la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

6. **Les Conseils régionaux et municipaux : Ce sont des instances des collectivités territoriales qui** règlent par leurs délibérations, les affaires de la région ou de la commune. A cet effet, ils décident des mesures à prendre pour assurer le développement économique, social et culturel de leurs entités administratives. Dans le cadre de la SNB, ils veillent à l'application des textes en vigueur, notamment en assistant la police sanitaire.

4.1.2. Les prestataires du secteur public

Il s'agit de tous les services publics directement et ou indirectement impliqués dans la biosécurité. Le diagnostic a identifié des laboratoires de biotechnologies (chargés de garantir la

qualité des médicaments, des aliments importés ou localement produits, d'assurer le diagnostic des maladies animales, de concevoir et d'exécuter les programmes d'enquêtes épidémiologiques, la production, le contrôle et la distribution des vaccins vétérinaires), un Centre national de semences forestières, des pépinières forestières, un Système National de la Recherche Agronomique (SNRA) qui regroupe l'ensemble des institutions scientifiques et techniques nigériennes notamment l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN), le Centre National de Recherches Scientifique (CNRS) et l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM), des institutions internationales de recherche basées au Niger (ICRISAT, AGRHYMET, IRD, etc.), les universités et écoles publiques du Niger, le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD), le Bureau National d'Evaluation Environnemental (BNEE), le Centre National de Surveillance Ecologique (CNSE), les postes frontaliers de la Police sanitaire, de la Douane, des Eaux et forêts et les Postes phytosanitaires et zoo-sanitaires. Tous ces services publics souffrent d'une insuffisance de ressources financières, matérielles et humaines adéquates pour remplir leur mission de services publics en charge de la biosécurité. Ils ont alors besoin d'un renforcement de capacité technique et une dotation en matériels et équipements pour mieux prendre en charge le contrôle de risques liés à l'importation des OGM, les Organismes Vivants Modifiés (OVM) et autres produits.

4.1.3. Les Organisations de la Société Civile (OSC)

Elles luttent pour un environnement sain, le respect des normes environnementales, et la production durable des biens et des prestations des services ainsi que la mise en place d'un dispositif de contrôle efficace lors de l'introduction des nouvelles semences et des espèces exotiques. Elles interviennent à travers les projets et programmes pour apporter un complément d'expertises et de financements aux actions de la biosécurité. Parmi les OSC identifiées au cours du diagnostic, les plus actives dans le domaine de la biosécurité sont les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) nationales et internationales, les Associations de développement, les Syndicats, le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA). Ils ont un grand rôle à jouer dans la mise en œuvre de la SNB.

4.1.4. Les Prestataires du secteur privé

Il s'agit de tous les acteurs du secteur privé intervenant dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, environnementale, alimentaire et nutritionnelle. Ils regroupent d'une part, les petites et moyennes entreprises, ainsi que des opérateurs informels qui exercent dans le domaine et d'autre part, les organisations actives (Alliance Nationale pour la Fortification des aliments, Comité pour les Troubles dûs à la Carence en Iode (TDCI), Réseau Nigérien de Formation et de Recherche en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ReNFoRSAN), Groupe Technique Nutrition (GTN), Clusters Eau-Hygiène et Assainissement (WASH) et Sécurité Alimentaire etc.). Dans cette catégorie, il a aussi été répertorié d'autres acteurs dont, les pépiniéristes/fleuristes privés, les importateurs (des plans forestiers, de la faune sauvage, des sachets plastiques non biodégradables, etc.), les éleveurs non conventionnels, les tradi-praticiens, les phyto-pharmaciens formels et informels, les industries minières, pétrolières et agroalimentaires et les services privés d'appui-conseil. Les attentes des acteurs du secteur privé vis-à-vis de la SNB se résument à l'amélioration de leurs capacités techniques de productions, la vulgarisation des normes et règlements adaptés et l'amélioration des chiffres d'affaires et des marges bénéficiaires.

4.1.5. Les Partenaires techniques et financiers (PTF)

Les Partenaires Techniques et Financiers appuient l'Etat du Niger dans la mise en place du système de biosécurité conformément aux engagements internationaux pris. Plusieurs acteurs bilatéraux et multilatéraux apportent leur appui dans le domaine de la biosécurité, parmi lesquels on peut citer l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), l'Organisation Mondiale de la Santé , l'UEMOA, la CEDEAO et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD).

4.1.6. Les Bénéficiaires

Les populations nigériennes constituent les principales cibles de la Stratégie Nationale de Biosécurité. La mise en place d'un système de biosécurité, améliorera la santé et la qualité de vie. Elle leur garantira également un environnement sain et protégé contre tous produits ou toutes substances nocives à la santé humaine, animale et à l'environnement.

4.2. Cartographie des parties prenantes selon leur influence et importance

Cartographier les parties prenantes concernées par la Stratégie Nationale de la Biosécurité consiste à les classer selon leur influence sur le processus décisionnel et leur importance dans le processus de production et de consommation des biens et services.

Cette pratique de cartographie des parties prenantes, fait partie intégrante de l'analyse des parties prenantes et sert de base pour le développement d'une stratégie de Communication interne et externe dans le cadre de la mobilisation sociale.

- **Les parties prenantes clés de la Biosécurité qui ont une forte Importance et une forte Influence sont:**

- Laboratoires de contrôles de qualité ;
- Services officiels de contrôles ;
- Fraudeurs et informels ;
- Population nigérienne ;
- Partenaires Techniques et Financiers,
- Industries agro-alimentaires nationales,
- Sociétés d'exploitation d'or, d'uranium et de pétrole au Niger,

Elles sont incontournables et doivent collaborer très étroitement.

- **Les parties prenantes de la Biosécurité qui ont une Importance moyenne et une Influence forte sont :**

- Le Parlement ;
- Les Conseils régionaux et communaux ;
- Les Associations de Développement.

Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre, sinon, elles peuvent contrarier les résultats attendus.

- **Les parties prenantes de la Biosécurité qui ont une forte Importance et une moyenne Influence sont :**

- Les centres de Formation et de Recherche ;
- Les transporteurs.

Elles jouent un rôle essentiel dans la qualité des biens et services de la biosécurité

- **Les parties prenantes de la Biosécurité qui ont une moyenne Importance et une moyenne Influence sont :**

- Les Syndicats ;
- Les ONG.

Elles doivent être associées à toutes les étapes du processus de la SNB.

- **La partie prenante de la Biosécurité qui a une faible Importance et une moyenne Influence est** le CESOC**.** Elle peut influer le processus de la biosécurité, à travers les avis donnés au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale.

Pour mieux illustrer l'importance et l'influence, veuillez trouver ci- dessous le tableau suivant:

Tableau 1 : Matrice d'analyse de l'importance et de l'influence des parties prenantes de la biosécurité.

Influence de la partie prenante					
Importance de la partie prenante			**Appréciation de l'influence**		
			1= Faible	**2= moyenne**	**3= Forte**
	Appréciation de l'importance	**3= Forte**		**Centres de Formation et Recherche** **Transporteurs**	**Ministères techniques** **Laboratoires de contrôles de qualité** **Services officiels de contrôles** **Fraudeurs et informels** **Population** **Partenaires techniques et Financiers** **Industries agro-alimentaires nationales,** **Sociétés d'exploitation d'or, d'uranium et de pétrole au Niger,**
		2= Moyenne	**CESOC**	**Syndicats & ONG**	**Parlement ;** **Conseils régionaux** **Conseils communaux** **Associations de développement**
		1=Faible			

Source : Etablie à partir de la synthèse de l'analyse des parties prenantes de l'atelier fédérateur de Dosso.

V. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

5.1 Environnement interne

L'inventaire réalisé dans le cadre du processus de la mise en place de la SNB a permis de mettre en évidence les forces et les faiblesses en matière de biosécurité au Niger.

5.1.1. Au plan législatif et réglementaire

Le Niger a élaboré et adopté une multitude de textes législatifs. Ainsi, en application de la convention sur la diversité biologique, le Niger a élaboré et adopté une stratégie et un plan d'action en matière de diversité biologique respectivement en 2000 et 2014.

De même, il existe au Niger un plan et une Politique nationale en matière d'environnement et de développement durable qui prend en compte la biosécurité et, une politique nationale de la sécurité nutritionnelle (PNSN 2016-2020) et son plan d'action.

Un projet de loi sur la biosécurité est élaboré et adopté par le gouvernement en 2019.

De nombreux textes réglementaires renfermant les dispositions détaillées applicables aux diverses catégories de produits, renforcent cet arsenal juridique sur le contrôle hygiénique ou sanitaire.

Cependant, ces textes réglementaires ne donnent pas entière satisfaction, parce que généralement inadaptés au contexte nigérien, incomplets (décrets et arrêtés d'application ne suivent pas), peu connus (manque de vulgarisation), dépassés (référence aux outils technologiques), non disponibles, imprécis.

Il est à noter que ces différents textes ne font pas de mention spécifique sur les biotechnologies et la biosécurité. La nouvelle formulation de la biosécurité à travers la SNB est donc un atout pour permettre de corriger le déficit de connaissances et d'informations en matière de biodiversité.

Dans les domaines spécifiques de la biosécurité, de la biotechnologie et de la biodiversité, le cadre législatif et réglementaire comprend une diversité de textes.

5.1.2. Au plan institutionnel

Dans les domaines de la biosécurité, il existe au Niger, plusieurs types d'institutions complémentaires. On peut citer les institutions de gestion, les institutions de formation-recherche, les institutions administratives et leurs démembrements tels les brigades de contrôle au niveau des différentes Directions en charge de la gestion de la biosécurité.

Ces services de contrôles interviennent séparément et spontanément selon les urgences. En effet, Il n'y a pas de structure unique qui regroupe tous les services de contrôle des aliments, sous la forme d'une Administration totalement ou partiellement centralisée.

Néanmoins, un cadre de concertation existe entre ces différents services de contrôle même s'il n'est pas opérationnel. Il faut relever que ces Services de contrôles sont insuffisamment dotés en ressources humaines, financières et matérielles relatives à la biosécurité.

A ces institutions, s'ajoutent des laboratoires dont entre autres : le laboratoire de recherche sur la pêche de l'INRAN, le Centre de Recherches Médicales et Sanitaires (CERMES), le laboratoire de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, le Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise (LANSPEX), le Laboratoire Central de l'Elevage (LABOCEL) et les laboratoires des Institutions de recherches (IRD, ICRISAT etc.).

Dans la pratique, cependant, les laboratoires d'Etat totalement opérationnels sont rares. Ils sont confrontés à des difficultés de fonctionnement (budgets dérisoires), un matériel disponible souvent vétuste, peu performant, pour doser certains contaminants (dioxines, pesticides en général) rendant insuffisants les contrôles.

Il existe également au Niger une autorité nationale de biosécurité, un point focal de biosécurité, une autorité de sureté nucléaire et un Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable, point focal des 3 conventions post RIO.

Ces structures comme les autres qui relèvent de l'Etat ne fonctionnent pas correctement faute de moyens suffisants.

5.1.3. Au plan politique

Le Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (CNESS) qui coordonne le processus est directement rattaché à la Présidence de la république du Niger, ce qui lui donne l'avantage de mieux jouer son rôle de coordination.

Le Gouvernement nigérien a traduit dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017- 2021) à travers un de ses axes stratégiques notamment l'Axe 5: Gestion durable de l'environnement, sa forte volonté politique de préserver l'environnement, d'assurer à long terme la sécurité alimentaire et nutritionnelle des nigériens et de leur améliorer le cadre de vie. La SNB est donc en parfaite cohérence avec le PDES et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive du Niger. Néanmoins, malgré cette volonté politique affichée, on remarque une faible participation du Niger aux rencontres internationales, le paiement irrégulier des cotisations de l'Etat au niveau des secrétariats des conventions. Au niveau national, on note une allocation insuffisante et tardive des fonds, ou même une absence de ligne de crédit budgétaire.

En plus de cet inventaire sur les plans législatif et réglementaire, institutionnel et politique, il faut noter l'existence au Niger d'ONG qui œuvrent dans le domaine de la biosécurité ainsi que des organisations associatives fortes de défense des consommateurs.

5.2. Environnement externe

5.2.1. Opportunités

L'environnement externe au Niger offre aujourd'hui plusieurs opportunités à saisir dans le domaine de la biosécurité. Parmi celles-ci, on peut citer :

- l'existence d'un environnement international favorable au développement de la biosécurité ;
- la ratification par le Niger, de plusieurs conventions sur la biodiversité, du protocole de Cartagena sur la biosécurité et du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et partage des avantages ;
- l'existence des PTF pour le financement de la biosécurité (NEPAD, UEMOA, etc.) ;
- l'existence d'un environnement sous régional favorable (CILSS, CEDEAO, UEMOA) ;
- le fort engagement du NEPAD pour accompagner le Niger ;
- la prise en compte de la biosécurité dans les ODD ;
- l'existence d'une plateforme régionale d'experts en biosécurité (ABNE) ;
- la prise en compte de la biosécurité comme aspect prioritaire pour les pays africains, dans le plan stratégique 2020 - 2030 de la convention sur la diversité biologique ;
- l'existence d'un Projet de règlement régional de biosécurité (CEDEAO/CILSS) ;
- l'existence des conventions avec les Etats frontaliers du Nigeria ;
- la ratification par le Niger du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA), dont les objectifs sont la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation en harmonie avec la

Convention sur la diversité biologique, pour une agriculture durable et pour la sécurité alimentaire.

5.2.2. Menaces

L'analyse a également permis d'identifier des menaces pouvant compromettre ou réduire l'efficacité de l'opérationnalisation du système national de biosécurité au Niger. Il s'agit notamment de :

- la prolifération des produits OGM et dérivées non contrôlés ;
- la non maîtrise des nouveaux produits issus des technologies émergentes (biologie synthétique, édition du génome) ;
- l'entrée massive des produits importés au détriment des produits locaux ;
- l'influence des grandes firmes multinationales ;
- l'entrée frauduleuse des produits dangereux ;
- l'insécurité transfrontalière ;
- l'instabilité sociopolitique régionale et internationale ;
- la forte dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur ;
- la conjoncture économique défavorable ;
- la chute des prix des matières premières ;
- la faible maitrise de la qualité des aides alimentaires d'urgence.

VI. ANALYSE DES PROBLEMES ET DÉFIS MAJEURS

La biosécurité "c'est assurer à la fois la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire et nutritionnelle"[1]. Dans l'élaboration de la SNB, et pour répondre à cette formulation innovante de la biosécurité par le Niger, le CNESS et les différentes parties prenantes impliquées dans le processus, ont procédé de manière participative et interactive à une analyse des problèmes, des besoins actuels et à venir du Niger en matière de biosécurité. L'analyse a également permis de procéder à une hiérarchisation des défis majeurs auxquels le Niger fait face en matière de biosécurité.

6.1. Problèmes majeurs et le problème central

L'analyse causale des problèmes identifiés en utilisant l'outil « Arbre des problèmes », a permis de déterminer le problème central, mais aussi les problèmes majeurs qui entravent considérablement l'opérationnalisation du système de biosécurité au Niger. Ces problèmes majeurs ont été identifiés et regroupés suivant des thématiques.

6.1.1. Problèmes liés à l'alimentation

- Insuffisance dans les mesures de conditionnement des produits alimentaires importés ou exportés ;
- Méconnaissance des bienfaits de la sécurité sanitaire des aliments ;
- Mauvaises conditions de production, de conservation et de distribution des aliments ;
- Mauvaise qualité de certains aliments importés ou exportés ;
- Non maitrise de la qualité de l'aide alimentaire dans le contexte humanitaire ;
- Absence de traçabilité d'où non-respect des Limites Maximales des Résidus (LMR) fixées par le *codex alimentarus.*

6.1.2. Problèmes liés aux capacités techniques

- Faibles capacités techniques des opérateurs ;
- Insuffisance d'outils méthodologiques ;
- Insuffisance d'équipements ;
- Absence d'outils d'évaluation des menaces ;
- Non maitrise des produits issus des technologies émergentes ;
- Insuffisance en ressources matérielles ;
- Insuffisance de manuels de procédures techniques ;
- Insuffisance des capacités techniques d'analyse dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Insuffisance dans la gestion de la radiation dans les zones d'exploitations des ressources minières.

6.1.3. Problèmes liées aux ressources humaines et financières

- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- Irrégularité de paiement des cotisations de l'Etat aux secrétariats des conventions ;
- Faible niveau d'instruction et d'alphabétisation ;
- Insuffisance de personnel d'encadrement qualifié.

6.1.4. Problèmes liés au mauvais fonctionnement des services de contrôle

- Méconnaissance par certains cadres de l'intérêt de la biosécurité ;
- Faible synergie d'actions entre les différents acteurs ;
- Faibles connaissances des enjeux sur la biosécurité ;
- Influence des grandes firmes qui produisent des OGM/OVM ;
- Déficit de collaboration avec les services de l'Etat ;
- Faible fonctionnement des structures de biosécurité ;
- Influence des grandes firmes multinationales sur les décisions relatives à la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité environnementale ;
- Risque de Bioterrorisme.

6.1.5. Problèmes liés aux mauvais fonctionnements des structures de recherches

- Fuite des cerveaux ;
- Non valorisation des résultats des recherches.

6.1.6. Problèmes économiques et financiers

- Sous consommation des fonds alloués ;
- Faible revenu monétaire ;
- Faible niveau de commercialisation des produits agro-sylvo pastoraux et halieutiques au niveau des organisations paysannes.

Il découle de tous ces problèmes majeurs, un problème central qui est **la faible capacité dans la gestion des risques biosécuritaires** qui a non seulement des causes mais aussi des conséquences néfastes sur la diversité biologique, la santé humaine et animale.

6.2. Causes et conséquences du problème central

La faible capacité dans la gestion des risques biosécuritaires a pour principales causes : (i) une insuffisance du cadre juridique et réglementaire, (ii) une insuffisance des capacités techniques des Services de contrôles, (iii) une insuffisance dans le fonctionnement des laboratoires et des services de contrôle et d'analyse, (iv) une insuffisance de synergie entre les différents intervenants dans le domaine de la biosécurité, (v) une insuffisance dans le fonctionnement des institutions de recherche, et (vi) une insuffisance des ressources humaines et financières des services de contrôle en biosécurité.

A cela on peut ajouter l'insuffisance de plaidoyer dans le domaine de la biosécurité auprès des décideurs, le dysfonctionnement de la cellule biosécurité et la non maîtrise des nouveaux produits issus des technologies émergentes (biologie synthétique, édition du génome...).

Les conséquences de la faible capacité dans la gestion des risques biosécuritaires sont entre autres : i) l'introduction des aliments toxiques non contrôlés, ii) la pollution de l'environnement, iii) l'introduction d'espèces non contrôlées (semences, animaux, plantes et micro-organismes), l'entrée frauduleuse des produits chimiques dangereux (pesticides, engrais, médicaments, etc.), qui aboutissent à une insécurité sanitaire des aliments et enfin une fréquence élevée des maladies d'origine alimentaire et la malnutrition. Ces conséquences conduisent à une insécurité environnementale, un développement des maladies liées à l'hygiène et l'alimentation et une morbidité et mortalité élevées. (Pour plus de détails veillez consulter l'arbre des problèmes en annexe).

6.3. Défis majeurs à relever.

Pour mettre en place une stratégie opérationnelle de biosécurité au Niger, il est nécessaire de relever un certain nombre de défis majeurs:

- Créer un cadre législatif, réglementaire et institutionnel en matière de biosécurité en mettant en place un dispositif législatif et réglementaire adapté au contexte nigérien et en cohérence avec les initiatives et conventions sous régionales, continentales et internationales ;
- Renforcer les capacités (ressources humaines qualifiées, ressources matérielles et moyens financiers) des intervenants dans le processus de l'opérationnalisation de la SNB;
- Mettre en place un système de communication, sensibilisation pour la mise en synergie des intervenants dans le processus de la SNB ;
- Prévenir le bioterrorisme.

VII. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

7.1. Vision

Le Niger aspire à être une référence régionale en matière de sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire dans un environnement sain et protégé contre tous les risques biosécuritaires à l'horizon 2035.

7.2. Valeurs fondamentales partagées

Les huit (08) valeurs fondamentales partagées par la SNB sont les suivantes :

Culture des résultats: Seuls les résultats comptent dans la mise en œuvre des interventions de la SNB; ainsi, tout ce qui est fait comme activités dans le cadre de la SNB, c'est pour arriver à des changements descriptibles ou mesurables au niveau des populations nigériennes.

Transparence: Les décisions sont expliquées et partagées systématiquement et au moment opportun à toutes les parties prenantes de la SNB.

Intégrité: Traiter les dossiers avec honnêteté et conviction.

Solidarité: Se soutenir mutuellement, c'est à dire un devoir réciproque d'aide et d'assistance ou de collaboration gracieuse entre toutes les parties prenantes de la SNB.

Courage: Entreprendre des choses difficiles en surmontant la peur et en affrontant le danger, la souffrance, la fatigue.

Equité: Répondre aux besoins des individus, des ménages et de toute la population conformément à leurs attentes.

Esprit d'équipe: Les acteurs de la SNB dans l'accomplissement de leurs missions accordent une attention pour un traitement juste et équitable des différents dossiers. En outre ils prennent en compte les préoccupations des populations notamment les plus affectées.

Professionnalisme: Implique une bonne maitrise par les cadres, des textes et procédures relatifs à la SNB. Aussi les cadres, les agents et les décideurs doivent être rigoureux et faire preuve de responsabilité dans l'accomplissement de leurs missions.

7.3. Principes directeurs

La mise en œuvre de la stratégie requiert les principes directeurs ci-après :

Approche participative: Utilisation des méthodes et techniques afin d'associer toutes les parties prenantes aux différentes étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la SNB.

Redevabilité: Les acteurs doivent rendre compte du niveau d'atteinte des missions qui leur ont été assignées dans le cadre de la SNB, afin d'apprécier leurs performances.

Culture de l'excellence: Faire mieux et toujours mieux pour atteindre la perfection.

Pérennisation/durabilité : Perpétuité des actions liées à la gestion des risques biosécuritaires.

VIII. OBJECTIFS, RESULTATS ET AXES STRATÉGIQUES

8.1. Objectifs

8.1.1. Objectif global

L'objectif global de la stratégie Nationale de Biosécurité est de « contribuer au renforcement de la résilience du développement économique et social au Niger ».

8.1.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique de la Stratégie Nationale de Biosécurité est de renforcer la capacité de tous les acteurs sur la gestion des risques biosécuritaires au Niger.

8.2. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont : un impact, deux effets globaux, trois effets spécifiques et six produits.

8.2.1. Impact

L'impact recherché après la mise en œuvre de la stratégie est que l'incidence des maladies liées à l'hygiène et à l'alimentation soit suffisamment réduite au Niger.

8.2.2. Effets globaux

Après la mise en œuvre de la stratégie, deux principaux effets sont attendus :

- Effet1 : L'état nutritionnel de la population nigérienne est amélioré en général et particulièrement celui des groupes vulnérables ;
- Effet2 : La pollution de l'environnement au Niger est suffisamment réduite.

8.2.3. Effets Spécifiques (ES)

Après la mise en œuvre de la SNB, trois (3) effets spécifiques sont attendus :

- Effet Spécifique1 : Les limites maximales des résidus des contaminants alimentaires sont strictement respectées ;
- Effet Spécifique2 : La production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM est systématiquement contrôlée ;
- Effet Spécifique3 : L'introduction des aliments, des organismes vivants modifiés ou non et des produits chimiques est systématiquement contrôlée.

8.2.4. Produits/livrables

Les produits suivants sont attendus lors de la mise en œuvre de la stratégie nationale de biosécurité :

- Produit1 : le cadre juridique et institutionnel est renforcé ;
- Produit2 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées ;
- Produit3 : les institutions de recherches-actions en matière de biosécurité sont renforcées ;
- Produit4 : les synergies entre les différents intervenants dans le domaine de la biosécurité sont développées ;
- Produit5 : les capacités humaines et financières des services de contrôle et des laboratoires sont renforcées ;
- Produit6 : le bioterrorisme est prévenu.

L'enchaînement logique des résultats est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Chaîne des résultats

Actions	Produits	Effets spécifiques (ES)	Effets globaux	Impact
Elaborer ou mettre à jour certains textes en matière de biosécurité,	P1 : le cadre juridique et institutionnel est renforcé	ES1 : les limites maximales des résidus des contaminants alimentaires sont strictement respectées	Effet1 : l'état nutritionnel de la population nigérienne est amélioré en général et celui des groupes vulnérables en particulier	l'incidence des maladies liées à l'hygiène et à l'alimentation est réduite
Adopter tous les textes en cours en matière de biosécurité.				
Prendre des textes pour mettre en place un système de régulation dans le domaine de la biotechnologie				
Former les acteurs sur les technologies émergentes (OVM)	P2 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées	ES2 : La production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM est systématiquement contrôlée		
Doter les acteurs d'outils méthodologiques, matériels et équipements adéquats				
Doter les acteurs d'outils d'évaluation des menaces et des risques en matière de biosécurité				
Organiser des campagnes de sensibilisation des acteurs sur le bioterrorisme	P3 : la prévention des risques de bioterrorisme est renforcée			
Equiper les services de contrôle en matériel adéquat				
Former des chercheurs dans le domaine de la biosécurité	P4 : les institutions de recherche-actions en matière de biosécurité sont renforcées	ES3 : L'introduction des aliments, des organismes vivants modifiés ou non et des produits chimiques est systématiquement contrôlée.	Effet2 : la pollution de l'environnement au Niger est réduite	
Motiver les chercheurs et experts en biotechnologie/biosécurité				
Assurer le financement de la recherche en biotechnologie/ biosécurité				
Appliquer les normes sanitaires en vigueur,	P5 : les capacités humaines et financières des services de contrôle et des laboratoires sont renforcées			
Valoriser les résultats des recherches en biotechnologie/biosécurité,				
Faciliter le partenariat avec les autres institutions de recherches et laboratoires nationaux, sous régionaux et internationaux.				

Actions	Produits	Effets spécifiques (ES)	Effets globaux	Impact
Mettre à niveau les services de contrôle et les laboratoires en matériels modernes				
Dynamiser le cadre de concertation des acteurs de la biosécurité,	P6 : les synergies entre les différents intervenants dans le domaine de la biosécurité sont développées.			
Organiser des rencontres des acteurs sur les questions de biosécurité.				

8.3. Axes stratégiques

La stratégie Nationale de Biosécurité repose sur quatre (4) axes principaux que sont :

Axe1 : Renforcement du cadre juridique

Ce premier axe vise à renforcer l'arsenal juridique et réglementaire du système de biosécurité au Niger. Il s'agira entre autre de contribuer à la protection des consommateurs par l'adoption de textes réglementaires complémentaires, notamment la loi sur la biotechnologie, son décret d'application, ainsi que d'autres textes règlementaires dans les autres domaines de la biosécurité. Il favorisera la création de plusieurs organes de régulation dont, le Comité Scientifique National de Biosécurité (CSNB) en ce qui concerne les OVM, pour le contrôle de leur importation et de leur exportation ainsi que leurs produits dérivés.

Axe2 : Renforcement des capacités technique, humaine et financière

Cet axe concernera la formation, la dotation des services en matériels/équipements et la dotation en ressources humaines et financières suffisantes pour les acteurs, services et institutions en charge de l'opérationnalisation du système de biosécurité au Niger.

Axe3 : Développement de la synergie des intervenants dans le domaine de la biosécurité

Cet axe vise à corriger les insuffisances en matière de complémentarité et de synergie des différentes structures étatiques et non étatiques. Il permettra d'associer tous les acteurs pour créer un système fonctionnel de biosécurité.

Axe 4 : Développement des institutions de recherches et des laboratoires de contrôle.

Ce dernier axe vise à renforcer les institutions de recherches et les laboratoires d'analyse et de contrôle des produits. Il s'agit de les rendre plus performantes dans le domaine de la biotechnologie et de la biosécurité. Il s'agit également de faire recours d'avantage à la recherche scientifique au niveau national pour qu'elle puisse répondre efficacement aux problèmes alimentaires, sanitaires et environnementaux auxquels le Niger fait face.

IX. CADRE LOGIQUE ET GESTION DES RISQUES

9.1. Cadre logique

La matrice du cadre logique est une matrice qui résume le schéma de conception de la SNB. Il est présenté comme suit conformément au format du PDES 2017 -2021.

Tableau 3 : Matrice du cadre logique

<table>
<tr><td colspan="5">Objectif global : Contribuer au renforcement de la résilience et du développement économique et social.</td></tr>
<tr><td colspan="5">Objectif spécifique : Renforcer la capacité de tous les acteurs sur la gestion des risques biosécuritaires.</td></tr>
<tr><th><u>Hiérarchie des résultats</u></th><th>Intitulé</th><th>Indicateurs de résultats</th><th>Sources de vérification</th><th>Hypothèses et Risques</th></tr>
<tr><td rowspan="2"><u>Impact:</u></td><td rowspan="2">L’incidence des maladies liées à l’hygiène et à l’alimentation est réduite</td><td>Taux de morbidité</td><td>Annuaires de l’INS, rapports de l’INS</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>Prévalence des maladies d’origine alimentaire.</td><td>Annuaires statistiques du MSP/SNIS</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Effets globaux</td><td>Effet1 : l’état nutritionnel de la population nigérienne est amélioré en général et celui des groupes vulnérables en particulier</td><td>▪ Taux de malnutrition global
▪ Taux de malnutrition sévère
▪ Taux de malnutrition chronique</td><td>Annuaires statistiques du MSP/SNIS</td><td rowspan="4"><u>Hypothèse</u> : La stabilité politique et socioéconomique continue de régner au Niger.
<u>Risques</u> :
▪ L’instabilité sociopolitique
▪ Dépendance vis à vis des grandes firmes multinationales,
▪ Mauvaise campagne agro sylvo pastorale et halieutique
▪ Faible engagement de l’Etat,
▪ Conflit institutionnel</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Effet2 : la pollution de l’environnement au Niger est suffisamment réduite</td><td>Teneur des substances toxiques dans l’environnement (air, eau, sol) et les aliments</td><td>Rapport de suivi environnemental et sanitaire de la DGPV.</td></tr>
<tr><td>Taux d’infestation des espèces envahissantes,</td><td>Annuaire statistique du MSP/SNIS</td></tr>
<tr><td>Bilan net des émissions des gaz à effets de serre.</td><td>Communications nationales sur le changement climatique,</td></tr>
</table>

		Taux de traitement des déchets liquides,	Rapports de mise en œuvre des conventions et accords	
		Taux de traitement des déchets solides	Rapports des services compétents de l'environnement	
		Taux de décontamination des produits polluants persistants.	Rapports des services compétents de l'environnement	
Effets spécifiques	ES1 : les limites maximales des résidus des pesticides et contaminants alimentaires sont strictement respectées	Proportion des aliments contrôlés respectant les LMR au Niger	Rapports des services de contrôle concernés	Hypothèse : les laboratoires et les services de contrôle fonctionnent normalement. Risques ▪ Fuite des cerveaux ▪ Faible demande des services ▪ Concurrence déloyale des grandes firmes biotechnologiques étrangères.
		Proportion des aliments contrôlés, jugés dangereux pour la santé,		
		Proportion des produits chimiques contrôlés, jugés dangereux pour la santé,		
		Proportion des produits chimiques contrôlés, jugés dangereux pour l'environnement		
	ES2 : La production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM est systématiquement contrôlée	Proportion d'OGM produits contrôlés au Niger,		
		Proportion d'OGM introduits contrôlés au Niger,		
		Proportion du matériel végétal et animal, contrôlés au Niger,		
	ES3 : L'introduction des aliments, des organismes vivants modifiés ou non et des produits chimiques est	Proportion des aliments contrôlés, jugés dangereux pour la santé,		
		proportion des produits chimiques contrôlés, jugés dangereux pour la santé,		

	systématiquement contrôlée.	Proportion des produits chimiques contrôlés, jugés dangereux pour l'environnement		
Produits	P1 : le cadre juridique et institutionnel est renforcé	Nombre de textes de biosécurité adoptés,	Journal officiel	Hypothèse : l'adhésion des différentes parties prenantes au processus de la mise en œuvre de la SNB est assurée. Risques : ▪ Réticence de la population aux innovations technologiques bio sécuritaires ▪ Interventionnisme dans le fonctionnement des services de contrôle et des laboratoires. ▪ Frustration des agents
		Nombre de textes législatifs et réglementaires de biosécurités appliqués au Niger,	BCH (Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques)	
		Nombre de normes élaborées au Niger	Rapports des services techniques concernés	
	P2 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées	Nombre d'acteurs formés en biosécurité,	Rapports des services techniques concernés	
		Nombre de service de contrôle dotés en matériels/équipements de contrôle		
	P3 : les institutions de recherches- actions en matière de biosécurité sont renforcées	Nombre de laboratoires équipé en matériels d'analyse des produits.	Rapports des services techniques concernés	
		Nombre de chercheurs formés en biosécurité		
		Nombre de structures de recherches, équipées en matériels de biosécurité,		
		Nombre de résultats de recherche valorisés dans le domaine de la biosécurité		
	P4 : les synergies entre les différents intervenants dans le domaine de la biosécurité sont développées.	Nombre de travaux (recherches, rencontres, co-encadrements, réunions, etc.) conduits en équipe multi-acteurs,	Copies Protocoles/conventions signés au niveau des institutions concernées.	

		Nombre de protocoles/conventions signés entre parties prenantes.	Articles publiés, Mémoires, thèses dans les services concernées	
		Nombre de réunions des cadres de concertation	PV de réunion,	
	P5 : les capacités humaines et financières des services de contrôle sont renforcées,	Proportion des services effectuant des contrôles effectifs.	Rapports des services techniques concernés	
		Proportion des laboratoires effectuant des analyses effectives.		
		Budget annuel alloué aux services de contrôle et aux laboratoires par l'Etat.	Loi de finance,	
		Budget annuel consommé par les services de contrôle et les laboratoires,	Les états financiers consolidés du ministère des finances,	
		Nombre d'agents qualifiés en biosécurité travaillant dans les services de contrôle et les laboratoires.	Rapports financiers des laboratoires concernés.	
		Nombre de laboratoires disposant de fonds propres.	Rapports financiers des laboratoires concernés.	
		Nombre d'atelier de formations en biosécurité tenus.	Rapports d'ateliers	
	P6 : la prévention des risques de bioterrorisme est renforcée	Nombre de campagne de sensibilisation des acteurs sur le bioterrorisme réalisé	Rapport des services concernés	
		Proportion des services de contrôle équipés en matériel adéquat	Rapport des services de contrôle équipés	

9.2. Analyse des risques

9.2.1 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des risques sont:

- La Probabilité d'apparition du risque peut être appréciée qualitativement comme suit : 1= faible ; 2= moyenne, 3= forte ; 4= très Forte
- Les Conséquences du risque sur le résultat concerné peuvent être appréciées qualitativement de la manière suivante :
 1= mineure ; 2= moyenne, 3= importante; 4= très majeure
- La Gravité est la moyenne arithmétique des conséquences sur les principaux déterminants de la performance tels que : coût, délai, qualité et quantité. Elle varie de 1 à 4 et appréciée qualitativement comme suit: 1= mineure ; 2= moyenne, 3= importante; 4= très majeure.

9.2.2. Evaluation des risques

Les deux principaux facteurs explicatifs sont ;

- Probabilité que le risque se concrétise ;
- Gravité: ce sont les conséquences négatives probables du risque sur l'atteinte des résultats visés sur **le coût**,

Le produit des deux valeurs est la **criticité** qui est un excellent moyen de classer les risques.

L'évaluation consensuelle et participative par une équipe mise en place à cet effet a donné les résultats suivants.

Tableau 4 : Evaluation des risques

Hypothèses (a)	**Risques (b)**	**Prob (c).**	**Evaluation gravité du risque**				**Gravité (h)=(d+e+f+g)/4**	**Criticité (i)= (c) x (h)**	**Priorité risque**
			Coût (d)	**Délai (e)**	**Quantité (f)**	**Qualité (g)**			
Hypothèse1 : La stabilité politique et socioéconomique continue de régner au Niger.	Risque1 : l'instabilité sociopolitique	2	1	4	3	3	**2,75**	**5,5**	7ème
	Risque2 : Dépendance vis à vis des grandes firmes multinationales,	4	1	1	1	2	**1,25**	**5**	9ème
	Risque3: Mauvaise campagne agro sylvo pastorale et halieutique	4	1	3	3	3	**2,5**	**10**	**3ème**

Hypothèse2 : les laboratoires et les services de contrôle fonctionnent normalement.	Risque1 : Fuite des cerveaux	3	1	3	3	4	**2.75**	**8,25**	**5ème**
	Risque2 : Faible demande des services	**3**	1	2	4	1	**2**	**6**	6ème
	Risque3 : Concurrence déloyale des grandes firmes biotechnologiques étrangères.	**3**	2	1	2	2	**1,75**	**5,25**	8ème
Hypothèse3 : l'adhésion des différentes parties prenantes au processus de la mise en œuvre de la SNB est assurée.	Risque1 : Réticence de la population aux innovations technologiques bio sécuritaires	**3**	3	3	3	3	**3**	**9**	**4ème**
	Risque2 : Interventionnisme dans le fonctionnement des services de contrôle et des laboratoires.	**4**	1	1	4	4	**2,5**	**10**	**2ème**
	Risque 3 : Frustration des agents	**4**	1	3	4	4	**3**	**12**	**1ère**

Source : Atelier de mise en commun de Dosso

9.3. Mitigation des risques majeurs

Pour gérer efficacement les risques majeurs, il faut d'abord identifier leurs causes profondes, avant de proposer des actions de mitigation comme le montre le tableau suivant.

Tableau 5: Mitigation des risques

RISQUES MAJEURS	CAUSES	ACTIONS DE PREVENTION ET D'ATTENUATION
Frustration des agents	L'Injustice, La politisation de l'administration, La mauvaise condition de travail.	Instaurer un esprit d'équipe et de leadership, Nommer les agents sur la base de leurs compétences, Assainir la gestion au sein des structures concernées, Dépolitiser l'administration, Associer tous les acteurs dans l'atteinte des objectifs, Récompenser les meilleurs et encourager les autres.
Interventionnisme dans le fonctionnement des services de contrôle et des laboratoires.	La politisation de l'administration, La Corruption.	Dépolitiser l'administration, Lutter contre la corruption et les infractions assimilées.
Mauvaise campagne agro sylvo pastorale et halieutique	La mauvaise pluviométrie, L'attaque des ennemis des cultures (criquets, oiseaux, etc.), L'utilisation des mauvaises variétés de semences.	Utiliser les variétés précoces adaptées, Prévenir les invasions acridiennes et granivores, Diversifier les systèmes de production agricole, Disposer d'une réserve stratégique nationale conséquente.
Réticence de la population aux innovations technologiques bio sécuritaires	L'ignorance des populations, Les mauvaises campagnes contre les OGM dans le monde.	Sensibiliser la population sur les bienfaits et les risques des innovations technologiques.
Fuite des cerveaux	Mauvais traitement salarial, Mauvaises conditions de travail.	Valoriser le traitement ou primes des chercheurs et experts, Créer les conditions optimales de travail dans les institutions de recherche et les laboratoires d'analyses permettant de mettre en valeur les compétences des experts.

9.4 Suivi des risques majeurs

Tableau 6 : Suivi des risques

Risques majeurs	Causes du risque	Interventions pour que le risque ne survienne pas ou l'atténuer si le risque survenait)		
		Actions	**Coût**	**Responsables**
Frustration des agents	L'Injustice, La politisation de l'administration, La mauvaise condition de travail.	Instaurer un esprit d'équipe et de leadership, Nommer les agents sur la base de leurs compétences, Assainir la gestion au sein des structures concernées, Dépolitiser l'administration, Associer tous les acteurs dans l'atteinte des objectifs, Récompenser les meilleurs et encourager les autres.	PM	Structures de mise en œuvre (ministères, institutions de recherches, laboratoires, etc.)
Interventionnisme dans le fonctionnement des services de contrôle et des laboratoires.	La politisation de l'administration, La Corruption.	Dépolitiser l'administration, Lutter contre la corruption et les infractions assimilées.	PM	Décideurs (PM et ministres)
Mauvaise campagne agro sylvo pastorale et halieutique	La mauvaise pluviométrie, L'attaque des ennemis des cultures (criquets, oiseaux, etc.), L'utilisation des mauvaises variétés de semences.	Utiliser les variétés précoces adaptées, Prévenir les invasions acridiennes et granivores, Diversifier les systèmes de production agricole, Disposer d'une réserve stratégique nationale conséquente.	PM	Ministère de l'agriculture, ONG et Projets.
Réticence de la population aux innovations technologiques bio sécuritaires	L'ignorance des populations, Les mauvaises campagnes contre les OGM dans le monde.	Sensibiliser la population sur les bienfaits et les risques des innovations technologiques.	PM	Structures de mise en œuvre.
Fuite des cerveaux	Mauvais traitement salarial, Mauvaise condition de travail.	Valoriser le traitement ou primes des chercheurs et experts, Créer les conditions optimales de travail dans les institutions de recherches et les laboratoires d'analyses permettant de mettre en valeur les compétences des experts.	PM	Décideurs (PM ; Ministres)

X. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-ÉVALUATION

10.1. Dispositif de mise en œuvre

10.1.1. Acteurs de mise en œuvre

Les acteurs appelés à jouer des rôles majeurs dans la mise en œuvre de la SNB sont les Ministères techniques, le Haut-Commissariat à l'initiative 3N, les Laboratoires de contrôles de qualité, les Services officiels de contrôles, les Industries agro-alimentaires, les Institutions de recherches et de formation, les Sociétés d'exploitation minières et pétrolières , les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales décentralisées, les communautés locales, et leurs organisations, les organisations de la société civile.

10.1.2. Instruments de mise en œuvre

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente de la Stratégie Nationale de Biosécurité, les principaux instruments suivants seront utilisés : i) le Plan d'Actions Pluriannuel (PAP) ; ii) le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) ; iii) le Projet Annuel de Performance (PAP) et iv) le Plan de Communication.

10.1.3. Dispositif institutionnel

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Biosécurité du Niger (SNB) sera basée sur un dispositif institutionnel favorisant une forte implication de tous les groupes d'acteurs institutionnels concernés par les interventions en matière de Sécurité Environnementale, de Sécurité Sanitaire des Aliments et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Ce dispositif comprend un comité interministériel de pilotage (CIPB) présidé par l'autorité nationale compétente en matière de biosécurité. Le CIPB sera appuyé d'un secrétariat permanant (SPB) chargé de la coordination du processus.

10.1.3.1. Comité Interministériel de Pilotage Biosécurité (CIPB)

Le Comité Interministériel de Pilotage constitue l'instance d'orientation, de décision et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Biosécurité. Il impulse la mise en œuvre et fournit aux différents acteurs l'opportunité de suivre au fur et à mesure les réalisations et l'atteinte des résultats de la SNB, mais également de décider des orientations et mesures à prendre pour garantir l'atteinte des résultats planifiés. Il veille à l'articulation de la SNB avec les autres stratégies nationales et plus particulièrement la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI).

Le Comité Interministériel de Pilotage regroupera les représentants des différents Ministères et Institutions concernés par la biosécurité. Il s'agit du Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, du Ministère du Commerce et de la promotion sur Secteur Privé, du Ministère de la Santé Publique, du Ministère de L'Hydraulique et de l'Assainissement, du Ministère de l'Industrie, du Ministère de la Protection sociale, des Ministères de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, du Ministère des Finances, et, du Haut-Commissariat à l'initiative 3N.

10.1.3.2. Secrétariat Permanant Biosécurité (SPB)

Le Secrétariat Permanant Biosécurité (SPB) représente l'organe d'exécution chargé de la mise en œuvre des orientations et de l'application des décisions du Comité Interministériel de Pilotage. Il doit à ce titre : i) assurer la coordination de la mise en œuvre de la SNB, ii) assurer les tâches d'information et de communication, iii) préparer les réunions du Comité Interministériel de Pilotage, iv) élaborer les rapports d'exécution des activités, v) préparer les rencontres, vi) assurer le suivi-évaluation.

10.1.4. Structure programmatique

10.1.4.1 Principes de déclinaison des programmes et projets

Pour une question de cohérence, les programmes doivent nécessairement correspondre aux effets globaux attendus de sa mise en œuvre.

Ainsi, deux (2) programmes sont retenus. Il s'agit de :

- Programme 1: Amélioration de l'état nutritionnel de la population nigérienne ;
- Programme 2 : Réduction de la pollution de l'environnement au Niger.

Et trois (3) sous programmes correspondants aux effets spécifiques attendus de la mise en œuvre. Il s'agit de :

- Sous-Programme 1 : Renforcement du Respect strict des limites maximales des résidus des pesticides et des contaminants alimentaires,
- Sous-Programme 2 : Renforcement du Contrôle systématique de la production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM,
- Sous-Programme 3 : Renforcement du Contrôle systématique de l'introduction des aliments, des organismes génétiquement modifiés ou non et des produits chimiques.

10.1.4.2. Architecture des programmes et projets opérationnels

Chaque programme est décliné en projets, déclinés eux aussi en actions majeures.

Ainsi La SNB sera mise en œuvre à travers 02 programmes, trois sous-programmes, 6 projets et 17 actions majeures comme le montre le tableau suivant:

Tableau 7 : Architecture des programmes, projets et actions majeures

PROGRAMMES	SOUS-PROGRAMMES	PROJETS	ACTIONS MAJEURES
Amélioration de l'état nutritionnel de la population nigérienne	Renforcement du Respect strict des limites maximales des résidus des contaminants alimentaires	1. Renforcement du cadre juridique et institutionnel	1. Elaborer ou mettre à jour certains textes en matière de biosécurité
			2. Adopter tous les textes en cours en matière de biosécurité.
			3. Mettre en place un système de régulation dans le domaine de la biotechnologie
Réduction de la pollution de l'environnement au Niger	Renforcement du Contrôle systématique de la production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM	2. Développement des capacités techniques des acteurs	4. Former les acteurs sur les technologies émergentes (OVM),
			5. Elaborer ou mettre à jour certains textes en matière de biosécurité,
			6. Doter les acteurs d'outils d'évaluation des menaces et des risques en matière de biosécurité
		3. Prévention des risques de bioterrorisme	7. Organiser des campagnes de sensibilisation des acteurs sur le bioterrorisme
			8. Renforcer les capacités des services de contrôle en matériel adéquat
	Renforcement du Contrôle systématique de l'introduction des aliments, des organismes vivants modifiés ou non et des produits chimiques	4. Renforcement des capacités des institutions de recherche-actions en matière de biosécurité	9. Former des chercheurs dans le domaine de la biosécurité,
			10. Motiver les chercheurs et experts en biotechnologie/biosécurité,
			11. Investir dans la recherche biotechnologie/biosécurité,
		5. Renforcement des capacités humaines et financières des services de contrôle et des laboratoires	12. Appliquer les normes sanitaires en vigueur,
			13. Valoriser les résultats des recherches en biotechnologie/biosécurité,
			14. Faciliter le partenariat avec les autres institutions de recherches et laboratoires nationaux, sous régionaux et internationaux.
			15. Doter les services de contrôle et les laboratoires en matériels modernes
		6. Développement de synergies entre les différents intervenants dans le domaine de la biosécurité	16. Dynamiser le cadre de concertation des acteurs de la biosécurité,
			17. Organiser des rencontres des acteurs sur les questions de biosécurité.

10.2. Mécanismes de suivi-évaluation

Tout système de suivi-évaluation a pour but de récolter et de diffuser à temps opportun l'information appropriée concernant le processus de mise en œuvre des activités, ses réalisations physiques et financières et ses résultats afin de permettre aux acteurs concernés et aux décideurs de prendre des décisions allant dans le sens d'accélérer et d'amplifier les résultats.

Le système de suivi évaluation de la SNB repose sur :

- Le suivi de l'exécution qui va mesurer les progrès et performances en suivant la logique de transformation des ressources mises à disposition en résultats ;
- Le suivi des résultats qui permettra de mesurer les progrès enregistrés dans l'atteinte des résultats.

Ces suivis sont exécutés à l'aide des outils de suivi évaluation axés sur les résultats, notamment le cadre logique, le cadre de mesure des résultats, le plan de suivi des indicateurs, le Rapport Axé sur le Résultat (RAR) et le Rapport Annuel de Performance (RAP). En plus, des fiches de collecte de données et des canevas de rapports d'activités seront élaborées pour assurer le reporting de la mise en œuvre du plan d'actions.

Pour assurer efficacement l'exécution de la SNB, il est nécessaire de la doter d'un dispositif opérationnel de suivi et évaluation.

CONCLUSION

La Stratégie Nationale de Biosécurité (SNB) répond au besoin d'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes en leur garantissant la sécurité environnementale, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elle offre ainsi un cadre stratégique nécessaire pour la prévention des risques biosécuritaires.

En effet, le diagnostic conduit à travers l'analyse des parties prenantes, celle de l'environnement et celle des problèmes a permis de déterminer les défis majeurs en matière de biosécurité qui sont : i) Créer un cadre législatif, réglementaire et institutionnel en matière de biosécurité en mettant en place un dispositif législatif et réglementaire adapté au contexte nigérien et en cohérence avec les initiatives et conventions sous régionales, continentales et internationales, ii) Renforcer les capacités (ressources humaines qualifiées, ressources matérielles et moyens financiers) des intervenants dans le processus de l'opérationnalisation de la SNB, iii) Mettre en place un système de communication, sensibilisation pour la mise en synergie des intervenants dans le processus de la SNB, et iv) Prévenir le bioterrorisme.

Pour relever ces défis, la stratégie prévoit deux programmes qui sont :

- Programme 1: Amélioration de l'état nutritionnel de la population nigérienne ;
- Programme 2 : Réduction de la pollution de l'environnement au Niger.

Chaque programme est décliné en sous programmes correspondants aux effets spécifiques attendus de la mise en œuvre. Il s'agit de :

- Sous-Programme 1 : Renforcement du Respect strict des limites maximales des résidus des contaminants alimentaires,
- Sous-Programme 2 : Renforcement du Contrôle systématique de la production d'aliments d'origine animale, végétale et des OGM,
- Sous-Programme 3 : Renforcement du Contrôle systématique de l'introduction des aliments, des organismes vivants modifiés ou non et des produits chimiques.

Cette stratégie fera l'objet d'un plan opérationnel pluriannuel assorti d'une programmation physique et financière des actions, d'un plan de financement, d'un plan de communication et d'un guide de suivi évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

Cadre institutionnel législatif et réglementaire en matière de biosécurité et biotechnologie au Niger. Hima MOUSSA, Mai ; 2003 ;

Cadre institutionnel, législatif et réglementaire en matière de Biosécurité et Biotechnologie au Niger, mars 2003, 26p ;

Cadre national de biosécurité au Niger, 2005, Ministère en charge de l'environnement au Niger ;

Comité de rédaction de la SDR. Stratégie de Développement Rural : le secteur rural, principal moteur de la croissance économique, octobre 2003, 64p ;

Convention sur la Diversité Biologique, 27 pp ;

Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS) ; Regroupement des Femmes pour la
Directive 2001/18/CE : Dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement, Information du public ;

Directives de l'Union Européenne Dissémination d'OGM dans l'Environnement ;

Documentation et d''Expériences (BEDE). 2003. Atelier d'échange et de formation :

Dossier FAO sur la Biosécurité, 2007 ;

Environnementale du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), 55 pp ;

Gauthier, Mario. Louis, Simard. Jean Philippe, Waaub. 2001. Participation du public à l'évaluation environnementale Stratégique: rapport de recherche. Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 116 pp;

Guide Explicatif du Protocole de Carthagène sur la Prévention des risques biotechnologiques, UICN, 2003 ; Leisa. 2000. Promouvoir l'innovation paysanne, volume 16 n°.2, 36 pp ;

Guide méthodologique d'élaboration des cadres stratégiques sectoriels, Ministère du Plan, Mai 2018 Niger ;

Loi africaine sur la sécurité en biotechnologie, Union Africaine, Juin 1999;

OGM et sécurité alimentaire : gestion des risques et participation du public, 7 pp ;

Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable, CNEDD, 1998 ;

PNUE/FEM. 2003. Projet du PNUE /FEM sur le développement de cadres nationaux de biosécurité, 34 pp ;

PNUE/FEM. 2003. La participation du public et le Protocole de Cartagena sur la Biosécurité, 3ème partie : Un guide pratique, IDS/DFID, 21 pp ;

Protection des Parcs Nationaux (RFPPN -COPRONAT) Bibliothèque d'Echange

Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques Montréal, 2000;65 ;

République du Niger, Cabinet du Premier Ministre, Conseil National pour un Développement Durable. Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion de Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN), novembre 2000, 97p + Annexes ;

République du Niger, Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, Projet Biosécurité. Evaluation des programmes et projets en matière de Biotechnologie/biosécurité, mars 2003, 44p ;

République du Niger, Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, Secrétariat d'Etat, Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture, Projet d'Elaboration du Cadre National sur la Biosécurité (CNB). Etude sur la Biotechnologie et la Biosécurité au Niger, février 2003, 28p ;

République du Niger, Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture, UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial (WHC). Le pillage des sites culturels et naturels au Niger, mars 2000, 129p ;

République du Niger, Ministère des Ressources Animales. Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger. Etat des lieux, axes d'intervention et programmes prioritaires, novembre 2001, 107p ;

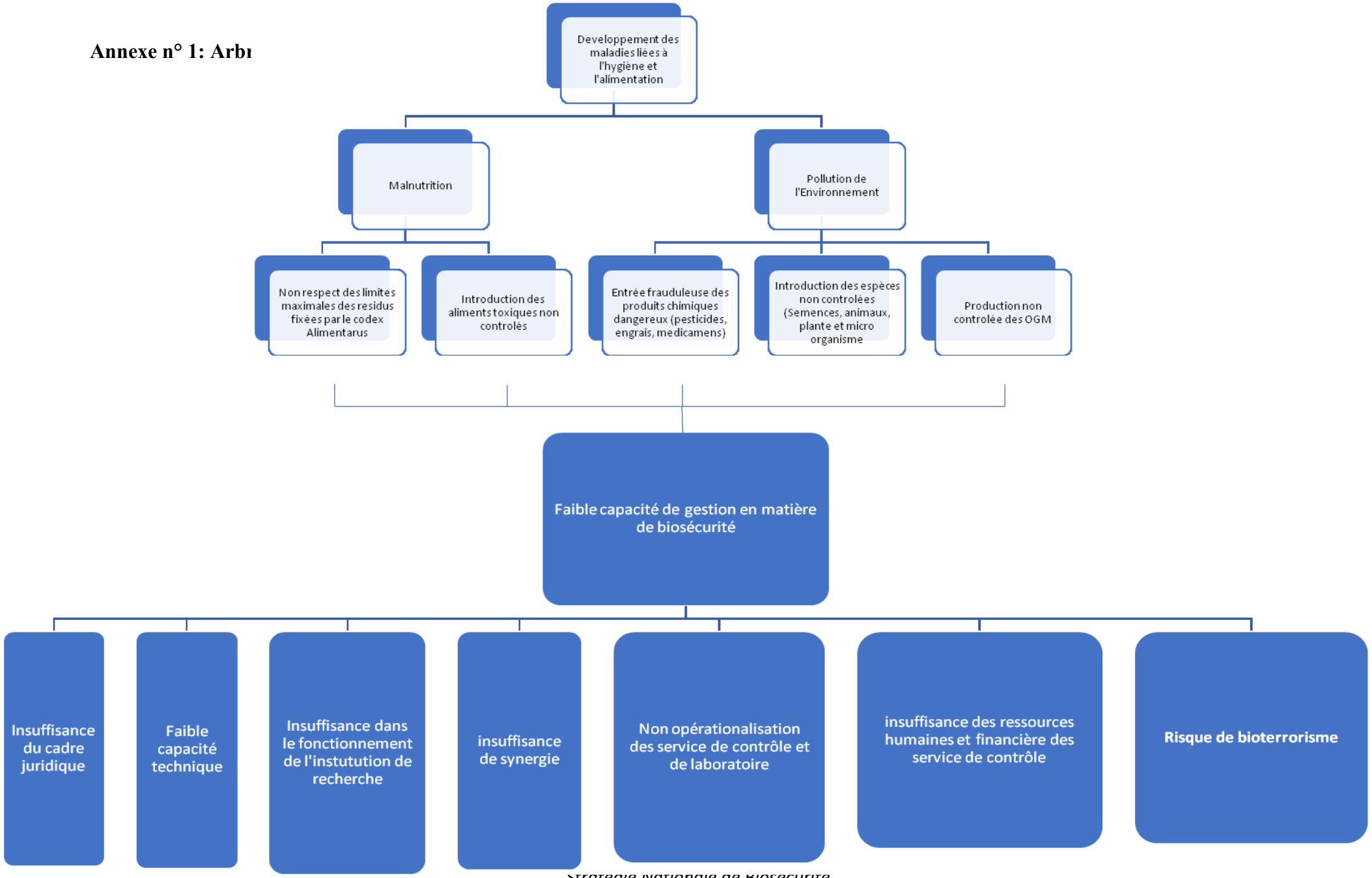
République du Niger, Ministère du Plan, Conseil National pour un Développement Durable (CNEDD), Secrétariat Exécutif, Commission Technique sur la Diversité Biologique. Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique), octobre 1998, 115p ;

République du Niger, Ministère du Plan, Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable. Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable, juillet 1998, 120p.

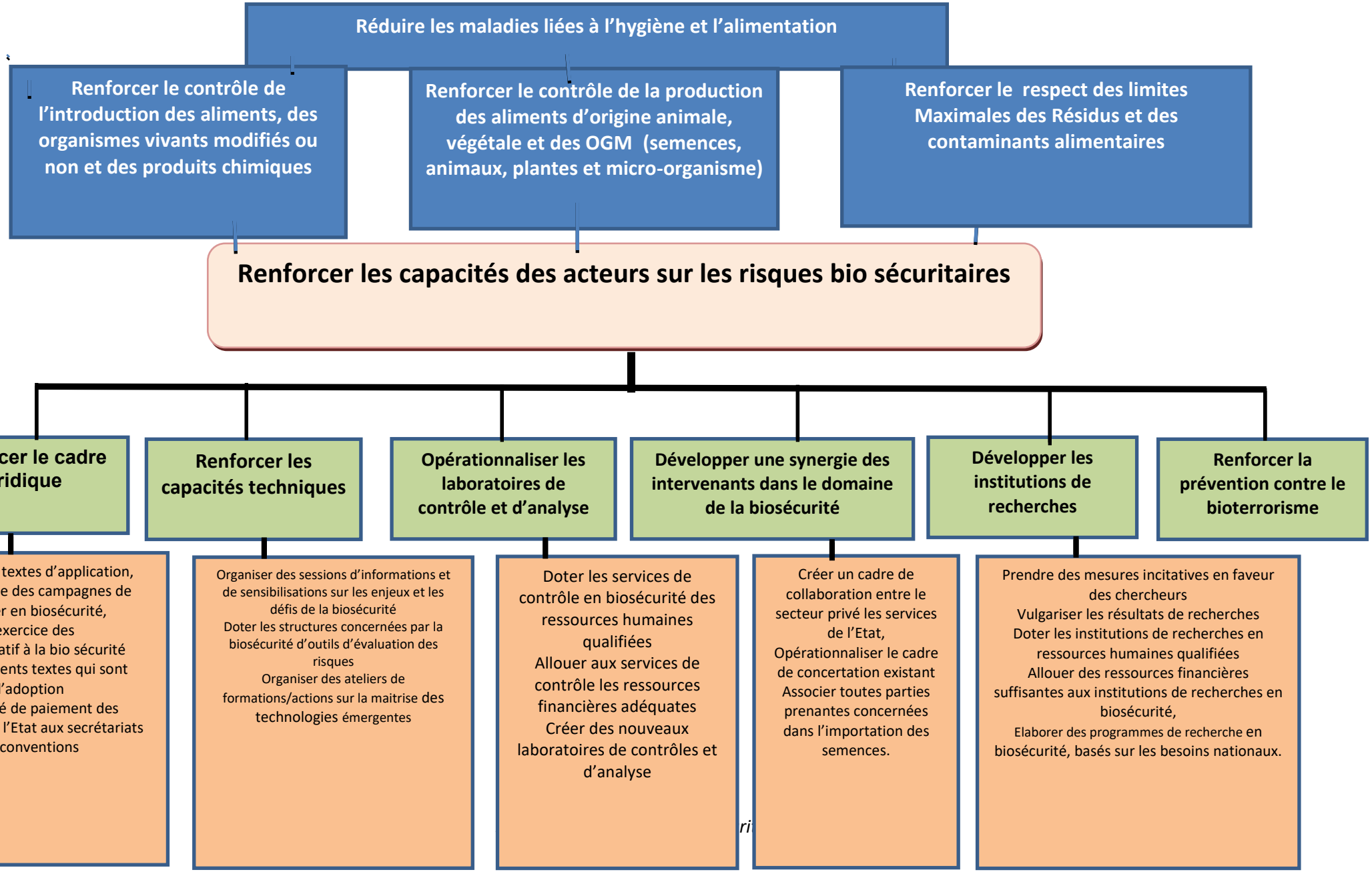
ANNEXES :

Arbre des Problèmes
Arbre des Objectifs
Grille d'analyse des parties prenantes
Arrêtés

Annexe n° 1: Arbı



Annexe n°2 : Arbre des objectifs



Annexe n°3 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE ENVIRONNEMENTALE								
Parties prenantes		**Attentes vis à vis à vis de SNB**	**Problèmes majeurs en matière de biosécurité**	**Craintes**	**Influence sur le Processus SNB**	**Importance dans la production et la consommation des biens et services**	**Formes de participation**	**Types de parties prenantes**
Catégories	**Concernés**							
	Assemblée Nationale,	Prise en compte des préoccupations des populations	Faible connaissance des enjeux de la biosécurité.	Complexité du dossier.	Vote des lois en matière de biosécurité. Allocation budgétaire Niveau 3 : élevé	Moyen	Conceptuelle et allocation du budget.	Secondaire
	Cabinet du premier ministre	Cohérence avec DPG, le PDES et accords internationales, Sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale, Protection et sécurisation de la population et de l'environnement.	Absence de synergie entre les différentes structures pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de Biosécurité,	Faible mobilisation des ressources.	Plus important niveau de décision. Niveau 3 : élevé	Elevé	Conceptuelle, Financière.	Secondaire
	Ministère en Charge de l'Environnement,	Un document de référence bancable ; Conformité au document de la	Non maîtrise des technologies émergentes, Lenteur dans	Interruption du processus d'élaboration de la SNB ;	Ils approuvent toutes les propositio	Le processus décisionnel intervient dans le	Conceptuelle ; Mobilisation	Secondaire

	Ministère des finances Ministère du plan	politique nationale en matière d'environnement et de développement durable ; Protection et gestion durable de l'environnement, de la santé humaine et animale	l'adoption des textes législatifs et réglementaires en la matière ; Insuffisance des textes d'application de la loi 98-056 portant sur la gestion de l'Environnement,	Non-respect du délai d'élaboration de la stratégie; Troubles sociopolitiques, Non adhésion de certaines catégories d'acteurs,	ns de décision. Elevée Niveau 3	processus de production et de consommation. Elevée Niveau 3	et allocation des ressources.	
	Direction Générale du Développement Durable et des normes Environnementales	Elaboration des normes dans le domaine de la biosécurité, un laboratoire d'analyse et de contrôle, mécanisme de régulation et de contrôle des OGM, Elaboration des textes dans le domaine de la biosécurité, Renforcement de capacité, Prise en compte de l'éthique.	Absence de procédure et d'outils d'identification et de contrôle des OGM, Absence de synergie des acteurs,	Disparition du patrimoine génétique, Dépendance vis avis des grandes firmes multinationales,	Moyen	Elevé	Conceptuelle	Secondaire
Prestataires de services publics	Les laboratoires de biotechnologies	Développement de la recherche en biotechnologie, Moyen de fonctionnement des	Insuffisance des équipements et fonctionnement, Insuffisance des ressources	Rejet des produits biotechnologiques par la population,	Moyen	Elevé	Conceptuelle	Primaire indirecte

		laboratoires, Renforcement de capacité, Vulgarisation des produits biotechnologiques. Mise en réseau avec les autres laboratoires	humaines qualifiées, Mauvaise appréciation des OGM par la population	Désintéressement de l'Etat, Concurrence avec les grandes firmes biotechnologiques étrangères. Responsabilité et réparation en cas d'effets négatifs sur l'environnement et la santé.				
	Le Centre national de semences forestières	Opérationnalité du centre, Renforcement de capacités des agents. Partenariat les laboratoires de recherches, Mettre les fleuristes et pépiniéristes sous la responsabilité du Centre. Feedback sur la traçabilité des semences importées. Création des postes de contrôle des semences et des plants forestiers.	Non implication du centre dans l'importation de certaines semences, Insuffisance d'espace pour le stockage des semences	Introduction des semences et plants forestiers non contrôlés dans le pays.	Moyenne	Elevé	Conceptuelle	Primaire/ secondaire
	Les pépinières forestières	Disponibilité des semences de qualité, Renforcement de capacité, Disponibilité	Attaques des plants par les parasites, insectes, etc. Allocation tardive	Délaissement des pépinières publiques. Envahissement du marché par	Faible	Elevé	Physique	Primaire directe

		d'espace suffisant pour la production des plants.	des fonds, Mévente des plants, Concurrence avec les pépinières privées informelles	des plants tout venant.				
	Les instituts publics de recherches (INRAN, ICRISAT, AGRHYMET, IRD, CNRS etc.)	Développement de la recherche, Moyen de fonctionnement des instituts de recherches, Renforcement de capacité, Utilisation des résultats de recherche, Mise en réseau avec les autres centres de recherches	Inadéquation entre la recherche et le développement, Non valorisation des résultats de la recherche, Abandon de la recherche par plusieurs chercheurs, Dégradation des conditions des recherches, Déficit en matière de collaboration	Non valorisation des résultats de la recherche ; Fuite des cerveaux,	Moyen	Elevé	Conceptuelle	Primaire indirecte
	Les universités publiques L'IPDR de Kollo	Création d'un institut national de biotechnologie, Renforcement de capacité des enseignants, Intégration des modules de biosécurité dans les cursus de formation ; Moyen additionnel	Insuffisance de ressources humaines, techniques, matérielles et financières, Baisse de niveau des étudiants.	Fuite des cerveaux, Troubles en milieu universitaire, Immixtion du politique dans l'académique.	Moyen	Elevé	Conceptuelle	Secondaire

		pour développer la biotechnologie et la biosécurité, Création des conditions génération des ressources privées.						
	Le CNEDD	Prise en compte des conventions post Rio et leurs protocoles dans Mise en œuvre de la stratégie, Mise œuvre et suivi du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques,	Faible mobilisation des ressources, Dysfonctionnement de la cellule biosécurité, Arriérés dans les paiements des cotisations, Faible participation du Niger aux rencontres internationales		Elevée	Elevée	Conceptuelle	Secondaire
	Le BNEE Le Centre de surveillance écologique	Prise en compte des évaluations environnementales et sociales dans la stratégie nationale de biosécurité, Elaboration des lignes directrices pour le BNEE, Prise en compte du suivi écologique dans le SNB. Formation des cadres sur la biosécurité, Equipement en	Faibles capacités de couverture de tout le territoire national, Insuffisance de moyens financiers et matériels, Retard dans la mise en œuvre des protocoles de suivi avec les partenaires, Insuffisance de synergie entre les	Non-respect de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale, Décision politique non conforme, Le conflit institutionnel	Moyen	Elevée	Conceptuelle	Secondaire

		matériel de laboratoire,	acteurs. Absence d'outils permettant d'évaluer les menaces sur les observatoires.					
	Les postes forestiers frontaliers et des aéroports.	Opérationnalisation des postes de contrôle,	Faible capacité technique, Insuffisance des ressources humaines qualifiées, Insuffisance des moyens logistiques, insuffisance de synergie dans les différents contrôles,	Interventionnisme, Frustration des agents	Faible	Elevée	Physique	Secondaire
	Les postes de police frontaliers et des aéroports							
	Les postes de douanes frontaliers et des aéroports							
	Les postes phytosanitaires							
Bénéficiaires	Hommes, femmes, adolescents, Enfants	Environnement sain ; Respect des normes environnementales et la production durable des biens et des prestations des services; Un dispositif de contrôle efficace lors de l'introduction des semences et des espèces exotiques ;	Dégradation des ressources naturelles ; Fréquence des maladies liées à l'hygiène et alimentation ; Perte de la Biodiversité ; Variabilité et changement climatique;	Faiblesse dans la mise en œuvre de la SNB ;	moyenne	moyenne	Nature	Bénéficiaires

Organisation d la Société Civile	ONG/AD	Environnement sain ; Respect des normes environnementales et la production durable des biens et des prestations des services; Un dispositif de contrôle efficace lors de l'introduction des semences et des espèces exotiques ; Elaboration/application des textes ;	Dégradation des ressources naturelles ; Fréquence des maladies liées à l'hygiène et alimentation ; Perte de la Biodiversité ; Variabilité et changement climatique; Faible application des textes ;	Insuffisance de suivi dans la mise en œuvre ; Non-respect des engagements pris par l'Etat pour la mise en œuvre de la SNB ;	Elevée	Elevée	Plaidoyer pour l'adoption du document ; Appuyer la mise en œuvre de la stratégie ; Mobilisation des ressources,	Partie prenante primaire
Prestataires du secteur privé	Les pépiniéristes/fleuristes privés	Ecoulement des produits, Encadrement,	Instabilité du site de production et de vente,	Interdiction d'exercer	Faible	Elevé	Physique	Secondaire
	Les importateurs des plans forestiers							
	Les éleveurs non conventionnels	Ecoulement des produits, Encadrement,	Accès limitée à la ressource	Confiscation des produits,	Faible	Moyenne	physique	secondaire
	Les importateurs de la faune sauvage							
	Les importateurs des sachets plastiques non biodégradables	Ecoulement des produits,	Mévente de leurs produits, Absence des mesures compensatoires	L'application de la loi sur l'interdiction des sachets plastiques	Faible	Elevée	Physique	Primaire indirects (affectés)
	Les tradi-praticiens	Ecoulement des produits, Renforcement de	Non reconnaissance du métier,	Interdiction d'exercice Insuffisance de	Faible	Elevé	Physique	Primaire indirects (affectés)
	Les phyto-							

	pharmaciens formels et informels	capacité, Encadrement et suivi.	Absence des textes règlementant le métier.	collaboration avec les services concernés de l'Etat.				
	Les apiculteurs/aquaculteurs	Bonne conservation de la biodiversité, Ecoulement des produits, Renforcement de capacité						
	Les industries minières et pétrolières Les industries agroalimentaires	Protection et amélioration de la production, Clarté des orientations, Renforcement de capacité.	Concurrence déloyale avec le secteur informel,	Restriction du champ d'action, Coût de production élevé, Fermeture des usines.	Elevé	Elevé	Physique Financière	Primaires indirects (affectés)
Partenaires Techniques et Financiers	NEPAD Système des nations unies Autres partenaires	Conformité aux priorités nationales, Protection de la population, Volonté politique, Prise en compte des engagements internationaux,	Sous consommation des fonds alloués,	Détournement des fonds, Non-respect des procédures, Détournement d'objectifs	Elevé	Elevé	Conceptuelle, Financière	Secondaire

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
Décideurs	Ministères techniques (Santé, Agriculture, Elevage, Industrie, Commerce, Environnement, Hydraulique)	Sécurité sanitaire des aliments	Insuffisance du contrôle dans la chaîne alimentaire, Environnement insalubre, Mauvaises conditions de production et de distribution des aliments, Ignorance des conséquences des mauvaises pratiques	Prolifération des maladies d'origine alimentaire,	Elevée (ce sont les ministères qui sont chargés de la conception, de la mise en œuvre et du suivi évaluation des actions relatives à la sécurité sanitaire des aliments)	Elevée (ce sont les ministères qui sont chargés de la conception, de la mise en œuvre et du suivi évaluation des actions relatives à la sécurité sanitaire des aliments)	Conceptuelle et financière	Secondaires
	Parlement	Amélioration de la santé des populations	Insécurité sanitaire des aliments	Prolifération des maladies d'origine alimentaire	Elevée car c'est l'Assemblée qui adopte les lois	Moyenne	Conceptuelle et financière	Secondaire
	CESOC	Amélioration de la santé des populations	Insécurité sanitaire des aliments	Prolifération des maladies d'origine alimentaire	Moyen	Faible	Conceptuelle	Secondaire
	Laboratoires de	Accréditation et	Insuffisance de	Faible	Elevée	Elevée	Conceptuelle	Secondaires

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
Prestataires	contrôles de qualité (LANSPEX, LABOCEL, Laboratoire Technologie Alimentaire….)	Certification des laboratoires,	matériel d'analyse et d'équipement Insuffisance de manuels de procédures techniques, Faible de capacité technique du personnel Insuffisance de maillage	demande des services Disparition des laboratoires Fuite des cerveaux				
	Services officiels de contrôles (Police sanitaire, Phytosanitaires et les zoosanitaires)	Sécuritaire sanitaire des aliments et protection de l'environnement	Insuffisance de matériel d'analyse et d'équipement Insuffisance de manuels de procédures techniques	Non opérationnalisation des services de contrôle, Introduction et propagation de maladies d'origines	Elevée	Elevée	Conceptuelle et financière	Secondaire

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
			Faible de capacité technique du personnel Les textes règlementaires de certaines lois ne sont pas encore adoptés Non application de certains textes	animale et végétale				
	Centres de Formation/Recherche (Les facultés des Sciences, d'Agronomie et de Médecine, Agrhymet, IPDR, INRAN, ENSP, ISP, ...)	Formation d'une masse critique de cadres en Sécurité Sanitaire des Aliments	Faible capacité d'encadrement des étudiants Faible capacité d'accueil des étudiants	Chômage des diplômés Sous-utilisation par les services étatiques des cadres formés	Moyenne	Elevée	Conceptuelle	Secondaire
Bénéficiaires	Population	Disponibilité de produits reconnus sains	Maladies d'origine alimentaire	Développement des maladies d'origine	Elevée	Elevée	Conceptuelle, financière et physique	Primaires directs

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
		Accessibilité		alimentaire				
	Indirects (Affectés) (Fraudeurs et informels)	Compensation Mesures d'atténuation	Manque à gagner Cessation d'activités	Pertes d'emplois Exodes	Elevée	Elevée	Conceptuelle, financière et physique	Primaires indirects
Organisation de la Société Civile	Syndicats	Disponibilité et accessibilité des aliments sains pour la population	Propagation des maladies d'origine alimentaire	Non prise en compte des accords signés Non application des normes et règlements	Moyenne	Moyenne	Conceptuelle	Secondaire
	Associations de développement	Disponibilité et accessibilité des aliments sains pour la population	Propagation des maladies d'origine alimentaire	Non prise en compte des conventions signées Non application des	Elevée	Moyenne	Conceptuelle	Secondaire

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
				normes et règlements				
	ONG	Disponibilité et accessibilité des aliments sains pour la population Population sensibilisée aux enjeux de la sécurité sanitaire des aliments pour un changement de comportements	Propagation des maladies d'origine alimentaire	Non prise en compte des conventions et accords signés Non application des normes et règlements	Moyenne	Moyenne	Conceptuelle	Secondaire
Opérateurs du secteur privé	Producteurs	Accroître la production de qualité à moindres coûts Engranger d'importantes	Non écoulement des produits Prix non rémunérateurs	Cessation d'activités Concurrence déloyale Formalisation	Elevée	Elevée	Conceptuelle financière et physique	Secondaire

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
		marges bénéficiaires		du secteur				
	Importateurs	Engranger d'importantes marges bénéficiaires	Non écoulement des produits Prix non rémunérateurs Taxes élevées	Cessation d'activités Concurrence déloyale	Elevée	Elevée	Conceptuelle, financière et physique	Secondaire
	Transporteurs	Des normes et règlement adaptés Vulgarisation des normes et règlements	Méconnaissance des normes en matière de transport des aliments Faible capacité d'acquisition de moyens adaptés de transport d'aliments	Multiples tracasseries sur les trajets Mauvais Etat des routes Insécurité	Moyenne	Elevée	Conceptuelle, financière et physique	Secondaire
Partenaires Techniques et		Disponibilité d'aliments sains pour la population	Mauvaise qualité des aliments	Non respect des conventions	Elevée	Elevée	Conceptuelle et financière	Secondaire

Annexe n°4 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS								
Parties prenantes		Attentes vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
Financiers		Mise en œuvre effective de la stratégie Gestion transparente des ressources		Sous consommation des fonds alloués				

Annexe n°5 : GRILLE D'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE								
Parties prenantes		Attentes vis à vis à vis de SNB	Problèmes majeurs	Craintes	Influence sur le Processus SNB	Importance	Formes de participation	Types de parties prenantes
Catégories	Concernés							
Décideurs	Primature	Amélioration la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations nigériennes	Déficits alimentaires et malnutrition	Fréquence des crises alimentaires et nutritionnelle, l'instabilité sociopolitique	Elevée	Elevée	Financière, conceptuelles	Secondaire
	Parlement	Amélioration la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Insécurité alimentaire et nutritionnelle	Instabilité sociopolitique	Elevée	Moyenne	Financière, conceptuelles	Secondaire
	Ministères (MAG/EL, MHA, MESUDD, MI, MC, MSP, Ministères en charge de l'éducation)	Atteinte de la Sécurités alimentaire et nutritionnelle	Méconnaissance par certains cadres de l'intérêt de la biosécurité, non respect/faible application des textes réglementaires (contrôle du respect des normes)	Mauvaise campagne agro sylvo pastorale, fuite de cerveaux	Elevée	Elevée	Financière, conceptuelles	Secondaire
	HC3N	Atteinte de la Sécurités alimentaire et nutritionnelle	Insécurité alimentaire, malnutrition, carences nutritionnelles	Mauvaise campagne agro sylvo pastorale et halieutique	Elevée	Elevée	Financière, conceptuelles	Secondaire

	Conseils régionaux et communaux au niveau local	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional et communal	Insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional et communal	Mauvaise campagne agro sylvo pastorale au niveau local	Elevée	Elevée	Financière, conceptuelles	Secondaire
Prestataires publics	Fournisseurs d'intrants et matériels	Ecoulement des intrants et matériels, Amélioration de leurs marges bénéficiaires	Insuffisance d'organisation, retard dans le payement des commandes des produits par l'Etat	Interdiction de vente, saisie de produits non homologués	Faible	Elevée	Financière, conceptuelles, physique	Secondaire
	Les cadres techniques des ministères	Renforcement des capacités techniques dans les différents domaines de biosécurité	Baisse de la productivité, agro-sylvo-pastorale et halieutique	Non adéquation poste/profil, favoritisme dans les nominations, ignorance des producteurs des bienfaits de la biosécurité	Moyen	Elevée	Conceptuelles,	Secondaire
	Les centres de formations et institutions de recherche	Forte demande de formation et d'appuis conseil et des thèmes de recherche	Insuffisance d'outils méthodologiques et d'équipements	Faible demande, insuffisance de la subvention	Moyen	Elevée	Conceptuelles,	Secondaire
	Les laboratoires	Opérationnalité, forte sollicitation	Insuffisance d'outils méthodologiques et d'équipements	Faible demande, insuffisance de la subvention	Moyen	Elevée	Conceptuelles,	Secondaire

	ONAHA, CMB	Forte sollicitation d'encadrement, et de réalisation des AHA	Insuffisance d'équipements adéquats et de personnels d'encadrement qualifié	Ignorance des producteurs des bienfaits de la biosécurité	Moyen	Elevée	Conceptuelles, Financière	Secondaire
Bénéficiaires	Hommes	Accès à une alimentation de bonne qualité	Insuffisance de la ration alimentaire	Maladie d'origine alimentaire	Elevée	Elevée	Conceptuelles, Financière, physique	Primaire directe
	Femmes	Accès à une alimentation équilibrée	Insuffisance de la ration alimentaire	Maladie d'origine alimentaire	Elevée	Elevée	Conceptuelles, Financière, physique	Primaire directe
	Enfants	Accès à une alimentation équilibrée	Carences alimentaires	Malnutrition	Elevée	Elevée	Conceptuelles	Primaire directe
	Personnes âgées	Disponibilité d'une alimentation équilibrée	Carences alimentaires	Maladie d'origine alimentaire	Elevée	Elevée	Conceptuelles, Financière	Primaire directe
	Personnes vulnérables (handicapés, malades, pauvres, en situation d'urgence…)	Disponibilité d'une alimentation équilibrée	Insécurité alimentaire et nutritionnelle	Malnutrition	Elevée	Elevée	Conceptuelles	Primaire directe
Organisation d la Société Civile	ONG	Accès des populations aux produits alimentaires de qualité	Mauvaise qualité et coût élevé des aliments	Insécurité alimentaire	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire

	Associations de développement	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Mauvaise qualité et coût élevé des aliments	Insécurité alimentaire	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire
	Syndicats	Accès des populations aux produits alimentaires de qualité, gestion rationnelle des aides alimentaires	Mauvaise qualité et coût élevé des aliments	Vie chère	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire
	RECA	Disponibilité des produits agricoles de bonne qualité	Faible maitrise des techniques de production par les producteurs	Malnutrition	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire
Partenaires Techniques et Financiers	Bilatéraux	Accès des populations aux produits alimentaires de qualité, gestion rationnelle des aides alimentaires	Insécurité alimentaire et nutritionnelle, Mauvaise gestion des aides	Insécurité alimentaire, détournement d'objectifs	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire
	Multilatéraux	Accès des populations aux produits alimentaires de qualité, Gestion rationnelle des aides alimentaires	Insécurité alimentaire et nutritionnelle, Mauvaise gestion des aides	Insécurité alimentaire, détournement d'objectifs	Elevée	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire

Opérateur du secteur privé	Producteurs	Amélioration des capacités techniques de productions (connaissances, technologies…)	Faible maitrise des techniques modernes de production	Mauvaise campagne agro sylvo pastorale	Faible	Elevée	Conceptuelles, Financière, physique	Secondaire
	Commerçants (Import, export)	Amélioration des chiffres d'affaire et marges bénéficiaires)	Concurrence déloyale, faible niveau de développement des chaines de valeur	Mévente, faible approvisionnement des marchés, coûts élevés des transactions, tracasseries routières	Faible	Moyenne	Conceptuelles, Financière	Secondaire
	Industriels (Agro-alimentaires)	Amélioration des capacités techniques et des chiffres d'affaires	Faible capacités	Mévente, contrôles abusifs	Faible	Elevée	Conceptuelles, Financière	Secondaire
	Artisans	Amélioration des capacités techniques et chiffres d'affaire	Concurrence déloyale, faible capacités	Concurrence déloyale, Méventes	Faible	Elevée	Conceptuelles, Financière, physique	Secondaire
	Organisations Paysannes (OP)	Amélioration des capacités techniques de productions (connaissances, technologies…)	Faibles capacités pour offrir des services adéquats aux membres	Mauvaise gestion	Moyenne	Elevée	Conceptuelles, Financière, physique	Secondaire

	Cabinets et consultants, Services Vétérinaires Privées de Proximité)	Amélioration des chiffres d'affaire	Marchés gré à gré, manque de respect des engagements	Concurrence déloyale	Faible	Moyenne	Conceptuelles, Financière, physique	Secondaire
	Banques et IMF	Amélioration de la demande	Non remboursement des prêts	Insolvabilités des emprunteurs, faillite	Faible	Elevée	Financière	Secondaire